

« NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES-LE CIRCULER »

La Marseillaise

Allez enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé (bis)
Entendez-vous dans nos campagnes
L'effroi des féroces soldats
Ils viennent jusque dans nos bras
Égorger nos fils et nos compagnes

Quoi! ces cohortes étrangères
Feraient la loi dans vos foyers
Quoi! ces flambeaux mercenaires
Terrassent nos plus guerriers (bis)
Grand Dieu par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées.

Tremblez tyrans et vous perfides
L'appel de tous les partis
Tremblez, vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix (bis)
Tout est soldat pour vous combattre
S'ils tombent nos frères héros
La terre en produit de nouveaux
Contre vous tous prêts à se battre

Amour sacré de la Patrie
Conduit nos bras vengeurs
Liberté, liberté chérie
Combats avec les défenseurs (bis)
Sous nos drapeaux que la victoire
Accourt à tes vœux accents
Que les ennemis épervés
Voient ton triomphe et notre gloire

Nous entrons dans la carrière
Quand nos aïeux n'y sont plus
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vœux (bis)
Bien moins jaloux de leur survie
Que de partager leur cercueil
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre

Aux armes citoyens
Formez vos bataillons
Marchons, marchons
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons.

édition "SANTÉ" 1944

**S'engager
pour libérer
la France**



Roger Payen, « Aux armes citoyens!!! »,
illustration de *La Marseillaise*, prison de La Santé, avril 1944
(Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Roger Payen, «Aux armes citoyens!!!», illustration de *La Marseillaise*, prison de La Santé, avril 1944 (Musée de la Résistance nationale/Champigny).

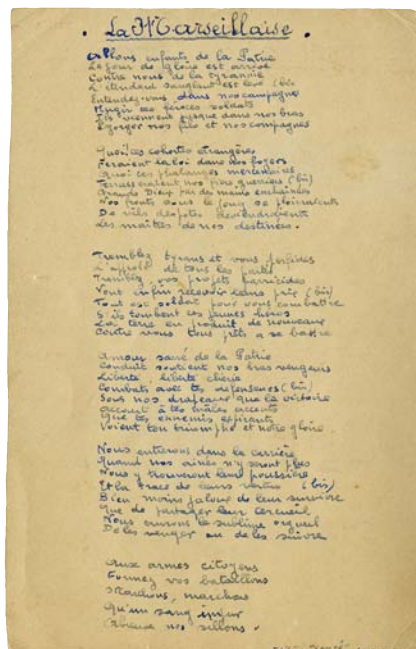
«Aux armes, citoyens!!!»

Lors de son internement à la prison de La Santé, Roger Payen produit une quantité impressionnante de dessins et de peintures. Le document en couverture de ce dossier est une carte sur papier de 9,5 sur 14,5 cm environ. Au recto, l'artiste a réalisé une gouache avec en exergue le premier vers du couplet de *La Marseillaise*. Au verso, il a reproduit à la main l'intégralité des paroles. L'hymne officiel de la République, interdit par l'occupant allemand, est chanté par les détenus de La Santé en de multiples occasions, afin de défier leurs geôliers : départ de prisonniers transférés vers un autre lieu d'internement ou vers le lieu de leur exécution, protestation contre les conditions de vie dans la prison, jours de célébration républicaine (en particulier le 14 Juillet).

Roger Payen organise la composition de sa gouache en s'inspirant du tableau d'Eugène Delacroix, «La Liberté guidant le peuple», peint après la révolution de 1830 et devenu une icône républicaine. Derrière le personnage central du résistant à casquette, le fusil sur l'épaule, Roger Payen place à gauche une femme dont la posture rappelle la Marianne de Delacroix et à droite un adolescent qui reprend la figure du jeune révolté armé de ses pistolets. Roger Payen choisit de n'utiliser que les trois couleurs du drapeau national, sans doute pour renforcer le message patriotique de sa peinture, alors qu'il dispose d'une gamme chromatique bien plus large.

Le bonnet phrygien, symbole de la Liberté, n'est plus sur la tête de Marianne, comme sur le tableau de Delacroix, mais à l'extrémité de la hampe du drapeau placé en arrière-plan. Roger Payen rend ainsi hommage au peuple français qui se soulève - ou doit se soulever comme il l'a fait dans le passé - pour recouvrer sa liberté. Il montre une population où tout individu est appelé à s'engager, quel que soit son sexe ou son âge, y compris en prenant les armes.

Dans le contexte de l'Occupation et de la Collaboration (la France meurtrie est évoquée au travers des ruines en arrière-plan), les paroles de *La Marseillaise*, reproduites intégralement au dos de la carte, prennent tout leur sens. Roger Payen exécute plusieurs versions de cette carte, très proches les unes des autres, dont l'une est adressée à sa femme («à ma chère petite Suzon, son Roger»), datée du 19 avril 1944.



CNRD 2018 S'ENGAGER POUR LIBÉRER LA FRANCE

Pour en savoir plus :

Les compléments au dossier pédagogique *Résistance* disponible sur le site du MRN (rubrique «Pédagogie») www.musee-resistance.com/pedagogie/cnrd

Les dossiers pédagogiques *Résistance* réalisés chaque année par le Musée de la Résistance nationale dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD), téléchargeable sur le site du MRN. www.musee-resistance.com/pedagogie/cnrd

Les ressources en ligne sur portail national du CNRD, dont le MRN est partenaire depuis sa création.

www.reseau-canope.fr/cnrd

Roger Payen (1913-2012)

Né le 13 janvier 1913 à Puiseaux (Loiret), il devient apprenti dans une grande maison de décoration, création et fabrication de meubles du Faubourg Saint-Antoine et suit les cours du soir de l'École Boule. Il devient très jeune, décorateur et créateur de meubles de style à Paris.

De 1926 à 1995, Roger Payen ne cesse de dessiner et de peindre. Son œuvre traverse le siècle et accompagne tous les grands courants de la peinture, du paysagisme «début de siècle» au cubisme, voire au tachisme et à l'abstraction. Cependant, Roger Payen ne s'enferme dans aucun genre, ne se revendique d'aucun courant. Il adapte son style à son sujet, revenant parfois à dix ou vingt ans de distance sur une œuvre interrompue. Il cesse de peindre en 1995 du fait de ses problèmes de vue.

Dans les cercles artistiques qu'il fréquente, Roger Payen rencontre de nombreux intellectuels liés au Mouvement de la Paix, notamment Romain Rolland. Il entre aux Jeunesses communistes en 1930 puis adhère au Parti communiste. Avec sa compagne Suzanne, il soutient la politique culturelle du Front populaire.

Le couple entre en résistance dès le début de l'Occupation. Roger Payen est chargé de la direction de la région Paris Sud du Parti communiste. Son activité d'artiste décorateur architecte lui sert de couverture. Il contribue aux impressions clandestines pour le Parti communiste, le Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France et les Francs-tireurs et partisans.

Suzanne et Roger sont arrêtés le 2 mars 1943 par les Brigades spéciales. Suzanne est internée à la prison de La Roquette et Roger à celle de La Santé où il devient un des responsables politiques des détenus. En 18 mois de détention, il réalise plus de 250 dessins, peintures et créations diverses. Ces œuvres sont réalisées avec la complicité de détenus et de gardiens, certains de ces derniers les faisant sortir de la prison. En août 1944, il négocie la libération des détenus politique de La Santé.

Dès le 18 août, il devient correspondant de *L'Humanité* lors de l'insurrection de Paris et participe à la première édition libre du journal le 21 août.

Retiré en Ardèche depuis 1969, son œuvre clandestine est remise à l'honneur à l'occasion de plusieurs expositions, notamment *L'Art en Guerre* au Musée d'Art moderne de la Ville de Paris en 2012.

Pour en savoir plus : Roger Payen et Martine Garcin, *Parcours Santé. 250 dessins de prison de Roger Payen*, Éditions Soleils en chantier, 2006

S'engager pour libérer la France

Sommaire

Partie 1

Les raisons de l'engagement	4
1.1 – Un refus.....	4
1.2 – Un espoir	5
1.3 – Un devoir	6

Partie 2

Les premiers engagements	9
2.1 – S'engager dans la France libre	9
2.2 – S'engager dans la Résistance intérieure	12

Partie 3

S'engager dans la France combattante	13
3.1 – La mise en place de la France combattante : une légitimation de l'engagement	13
3.2 – L'engagement dans l'armée française de la Libération	16
3.3 – Les maquis, une nouvelle forme d'engagement	17

Partie 4

Les conditions de l'engagement	20
4.1 – L'engagement : un acte contractuel?	20
4.2 – Accepter de changer de vie	21
4.3 – Accepter les risques et les contraintes	23

Partie 5

S'engager pour libérer le territoire national	27
5.1 – La création des FFI	27
5.2 – Le renforcement des maquis	28
5.3 – Les engagements pour les combats de la Libération en 1944	29
5.4 – L'engagement des FFI dans l'armée française	31

La volonté de lutter contre l'occupant allemand et l'État français collaborateur fonde l'engagement dans la Résistance intérieure et extérieure, depuis l'effondrement de 1940 jusqu'à la libération du territoire en 1944 et la victoire contre l'Allemagne nazie en 1945.

L'engagement est d'abord un refus, une volonté de faire quelque chose. Qu'ils rejoignent les forces françaises libres pour combattre à l'extérieur aux côtés des Alliés ou qu'ils agissent à l'intérieur de la France, les hommes et les femmes qui décident de passer à l'acte sont animés par la même nécessité, par la même exigence morale, même si elle repose sur des convictions politiques, philosophiques ou religieuses différentes : faire leur devoir.

L'engagement a pu prendre des formes très variées. Si lutter par les armes a été au fondement de la France libre, la Résistance intérieure a donné la priorité pendant longtemps, par nécessité, à d'autres formes d'actions, toutes aussi indispensables pour contester la suprématie de l'adversaire et convaincre les Français de rallier la cause de la Résistance. La fabrication et la diffusion de la presse libre comme l'aide aux pourchassés et aux persécutés ont précédé puis ont accompagné la lutte armée jusqu'à la Libération.

Le développement et la structuration des organisations de résistance en France ont facilité les engagements et ont permis de compenser les pertes subies du fait de la répression, de plus en plus brutale. Le rapprochement de la France libre et de la Résistance intérieure sous la direction du général de Gaulle a concrétisé le sentiment des résistants de participer à un vaste mouvement d'ensemble et renforcé la légitimité la Résistance française auprès des Alliés.

Très peu nombreux au début, beaucoup plus nombreux à la fin quand les opportunités d'engagements se multiplièrent, les résistants restèrent une minorité, mais une minorité soutenue et reconnue par la très grande majorité des Français au moment de la Libération. Ces combattants de tous les horizons étaient devenus par la force des événements le nouveau visage de la France libérée.

Les candidats au CNRD sont invités à réfléchir sur les motivations et les conditions de l'engagement de ces hommes et de ces femmes, prêts à prendre des risques jusqu'au sacrifice de leur vie, pour permettre à la France de retrouver sa liberté, une liberté inscrite dans le cadre républicain, étroitement associée aux principes d'égalité et de fraternité. Dans un monde en pleine évolution, dans lequel la solidarité internationale peine à s'exprimer et à s'imposer, le thème du CNRD retenu pour 2018 doit rappeler la nécessité et l'importance de l'engagement individuel et collectif dans les périodes d'incertitudes. Le refus du fatalisme, la lucidité sur la situation du moment mais aussi la volonté de changer les cours des événements restent de puissants moteurs aujourd'hui comme hier.

Les résistants étaient des optimistes, rappelait Raymond Aubrac. C'est un des messages essentiels que doivent retenir les élèves qui auront à réfléchir sur l'engagement de ces hommes et de ces femmes. Sur tous les fronts où ils luttèrent, ils surent garder au plus profond d'eux-mêmes l'espoir d'une France et d'un monde meilleurs.

Les raisons de l'engagement

1.1 – UN REFUS

Les hommes et les femmes qui décident de résister manifestent d'abord un refus de la défaite et de l'occupation d'une partie du territoire français par les troupes allemandes au nord et à l'ouest et, de manière plus limitée, par les troupes italiennes au sud-est. L'exode de millions de Français fuyant l'avancée des forces allemandes et l'effondrement de l'armée française du fait des défaillances de son état-major n'empêchent pas des actions individuelles ou collectives destinées à nuire à l'ennemi. Des militaires font preuve d'un courage remarquable face à l'ennemi, des civils déplacent des panneaux de signalisation ou coupent des câbles de communication pour gêner sa progression.

Considérant la défaite comme inéluctable, le nouveau chef du gouvernement, le maréchal Pétain, appelle le 17 juin 1940 à cesser le combat. Les conditions de l'armistice, signé le 22 juin, sont très dures : occupation d'une partie du territoire national et paiement des frais, perte de l'Alsace-Moselle, armée réduite à 100 000 hommes et 1,6 million de prison-

niers de guerre transférés dans des camps en Allemagne. Si pour beaucoup de Français, traumatisés par la défaite, l'armistice est un soulagement, pour d'autres, il est un renoncement inacceptable alors que la France semblait en mesure de pouvoir continuer la lutte en s'appuyant sur son empire colonial. Dès l'annonce de l'armistice, des individus confient leur désarroi ou leur colère à leur journal intime, d'autres essaient de faire connaître leur désaccord avec la position du gouvernement français en diffusant de manière improvisée des appels à continuer la lutte. Ces premiers refus ont fondamentalement une dimension patriotique.

L'instauration de l'État français et sa politique de collaboration donnent une dimension plus politique au refus. La mise en place d'un régime autocratique et autoritaire qui supprime de fait la République démocratique suscite immédiatement des oppositions. Le 21 juin, 27 parlementaires embarquent sur le paquebot *Massilia* pour Casablanca pour organiser la poursuite de la guerre. Le 10 juillet,

80 autres restés en France refusent de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Le 24 octobre, la rencontre de Montoire entre Pétain et Hitler rend évidente l'acceptation de la domination allemande et la volonté de discuter avec le régime nazi. Le refus de l'Occupation se double d'un rejet l'État français. Pourtant, le régime de Vichy profite dans un premier temps de l'aura dont bénéficie le maréchal Pétain et du fait qu'il est considéré par beaucoup de Français comme la seule autorité en mesure de s'opposer à l'occupant allemand. Cependant, l'occupation de toute la France en novembre 1942, le maintien de l'État français et le renforcement de la Collaboration brisent les dernières illusions de nombreux Français, qui n'acceptent plus la soumission et la complicité de plus en plus destructrices du régime de Vichy. L'élargissement par étapes du camp du refus se traduit par des vagues successives d'engagements dans la Résistance intérieure et extérieure, afin de libérer la France et de rétablir la République.



Papillon réalisé par les services de propagande de la France libre et diffusé en France en 1943 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny, fonds Jean-Louis Crémieux-Brilhac).

FOCUS

■ Dénoncer l'engagement dans le camp de l'ennemi

Pour contrer l'influence de l'État français, la Résistance fait de la dénonciation de la politique de collaboration l'une de ses priorités. Face au prestige du maréchal Pétain, objet d'un véritable culte de la personnalité, la Résistance choisit d'abord de s'en prendre aux autres responsables du régime de Vichy qui peuvent incarner également la collaboration avec l'occupant allemand. Après son retour au pouvoir en 1942 et l'instauration du Service du travail obligatoire en 1943, le chef du gouvernement Pierre Laval est ainsi une cible privilégiée. Les journaux comme les tracts clandestins soulignent la contradiction de plus en plus évidente entre les discours officiels qui parlent de défense des intérêts français et la coopération de plus en plus étroite avec les autorités allemandes, notamment en matière de répression. Finalement, le maréchal Pétain n'est plus épargné lorsque la population française considère que sa position de « père protecteur », pourtant entretenue par la propagande officielle, n'est plus crédible.



TÉMOIGNAGE

« Un seul ennemi : l'envahisseur »

Lors d'une émission radiodiffusée à la BBC le 3 février 1942, le journaliste Jean Oberlé interroge Paulin Bertrand (pseudo : Paul Simon) sur la naissance de *Valmy*, un des premiers journaux clandestins diffusés en France occupée.

J. Oberlé — Pourquoi avez-vous choisi ce titre ?

P. Simon — C'est parce que la bataille de Valmy est la première de la Révolution où les Français aient repoussé les Prussiens. C'est pour cela aussi que notre petit journal portait à côté du titre la devise « Un seul ennemi, l'envahisseur ».

J. Oberlé — Et comment fabriquez-vous votre journal ?

P. Simon — Ça n'était pas commode. Le premier numéro parut en janvier 1941. Nous l'avons imprimé avec une imprimerie d'enfant. Cela nous prit un mois pour imprimer 50 exemplaires. Chaque exemplaire se composait d'une simple feuille de papier, imprimée recto et verso.

J. Oberlé — Votre imprimerie d'enfant me paraît plus digne d'admiration et plus française en tout cas que l'imprimerie de *L'Illustration*. Vous, au moins, vous n'étiez pas aux mains de l'ennemi et votre journal était français.

► Extrait de Jean-Louis Crémieux-Brilhac (dir.), *Les voix de la Liberté*, Documentation française, 1975, tome II, pages 44-45.

1.2 – UN ESPOIR

Les hommes et les femmes qui décident de résister ont tous comme point commun de croire que la victoire est possible. Cette appréciation optimiste de la situation est plus évidente à mesure que la guerre se prolonge. Jusqu'en 1942, la défaite de l'Allemagne nazie est difficile à envisager au vu de l'évolution du conflit. Si l'année 1943 est celle de nombreux engagements, elle n'est cependant pas celle de la victoire tant attendue. Le constat est identique pour 1944, même si la libération du territoire est pour beaucoup l'aboutissement de leur engagement. La victoire définitive sur l'Allemagne nazie n'intervient qu'en mai 1945.

Garder espoir est donc une condition nécessaire. Comme le général de Gaulle, sans avoir pour autant son expertise en matière de géostratégie, certaines personnes disposant de connaissances suffisantes dans le domaine des relations internationales ont pu estimer que la situation de l'Allemagne n'était pas aussi avantageuse qu'on pouvait le penser, à moyen ou long terme. Beaucoup de Français ont pu envisager une évolution favorable du conflit au niveau mondial. La

Première Guerre mondiale, dont le souvenir est encore proche, leur a montré que l'entrée en guerre de certains pays pouvait être déterminante. Beaucoup d'autres ont pu se dire que les pactes ou les traités signés pouvaient être remis en cause et changer le cours de la guerre.

Pour nombre de Français et d'étrangers, la France reste un pays puissant qui ne peut passer sous la domination d'un autre. Inversement, elle a le deuxième empire colonial du monde. L'école de la Troisième République a inculqué aux jeunes Français que leur pays s'était toujours relevé de ses défaites et qu'il avait su en 1918 prendre sa revanche après la déroute de 1870. Si le maréchal Pétain a pu apparaître pour certains comme le garant d'une nouvelle revanche, renvoyée à des temps très éloignés, il incarne, pour ceux qui veulent continuer la lutte, l'esprit de capitulation et de renoncement, qu'ils condamnent totalement.

La volonté de croire en un avenir meilleur a été le moteur de ces Français et de ces étrangers qui ont rejoint le général de Gaulle pour constituer la France libre, dont le nom est à

la fois un programme et un horizon. Cela a été aussi le cas des hommes et des femmes qui, pris dans les tourments de l'Occupation et de la Collaboration, ont poursuivi la lutte pour une France libérée et renouvelée. Cela a été encore le cas pour ces militants communistes ou chrétiens prêts à tous les sacrifices pour libérer la France des oppresseurs et faire triompher leur idéal de justice sociale, les uns au nom de Marx, les autres au nom de Jésus. Tous ceux qui ont décidé à un moment ou à un autre de s'engager parce qu'ils avaient confiance en l'avenir l'ont fait sans doute de manière raisonnée, mais leur engagement était également un acte de foi, en partie irrationnel car les indices dont ils disposaient auraient pu tout aussi bien les inciter à la prudence et à l'attentisme. Les faits leur ont donné raison. Leur espoir en la victoire a été finalement récompensé, mais beaucoup de ceux qui ont voulu croire qu'il était possible de l'emporter l'ont payé de leur vie. Sans doute la plupart sont-ils morts heureux, car ils étaient persuadés, au plus profond d'eux-mêmes, que leur mort servirait « à quelque chose ».



Bulletin officiel des Forces françaises libres, n° 1, 15 août 1941 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Le 15 août 1940, paraît le numéro 1 du *Bulletin officiel des Forces françaises libres*, qui prend l'aspect d'une publication officielle de la République française, sans faire référence à aucun de ses symboles. En première page, sous l'annonce de « La reconnaissance du Général de Gaulle par le Gouvernement Britannique », sont publiés « Le premier appel du général de Gaulle » (la version originale de l'appel du 18 juin 1940, telle que le général de Gaulle devait la lire) et le « Texte de l'Affiche qui a été placardée sur les murs en Angleterre » (la version remaniée, publiée sous forme d'affiche au début août 1940, qui devient un document de référence au même titre que l'appel lui-même).

Dans son premier appel, le général de Gaulle affirme la nécessité de maintenir la présence française dans la guerre qui continue : « La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. » Il s'agit de remettre au combat une armée française - ce qui ne peut se faire alors qu'à l'extérieur du territoire métropolitain - et l'Empire français, avec l'aide de « l'Empire britannique » et de « l'immense industrie des États-Unis ». Le général de Gaulle ne s'adresse pas au peuple français mais sa démarche s'opère, de fait, en parallèle avec l'attitude de ceux qui, en France même, vont exprimer ce même refus - dans des formes évidemment différentes - et engager leurs propres actions. Son appel est progressivement considéré comme l'acte fondateur de la Résistance et en devient le symbole.

Edmond Michelet (1899-1970)

Né dans une famille catholique très pratiquante, il s'engage pour participer aux ultimes combats de la Grande Guerre. Après-guerre, il s'investit dans la Jeunesse catholique et anime les Nouvelles Équipes françaises, inspirées par le catholicisme social de Marc Sangnier. Il défend le nécessaire engagement des chrétiens face aux problèmes politiques et sociaux du temps. Il dénonce le fascisme, le nazisme ou le franquisme. Il participe à l'accueil des réfugiés allemands, autrichiens ou espagnols.

Le 17 juin 1940, à Brive, il appelle à la résistance. Il fonde le mouvement Liberté qui, par fusion avec d'autres mouvements, devient Combat. Il en est le dirigeant dans le Limousin. Arrêté en février 1943, interné à Fresnes, il est déporté en septembre au camp de Dachau.

Rapatrié en juin 1945, il devient ministre des Armées en novembre. Élu député puis sénateur, il revient au gouvernement en juin 1958 avec le retour du général de Gaulle au pouvoir. Il est successivement ministre des Anciens Combattants, de la Justice, de la Fonction publique puis des Affaires culturelles.

1.3 - UN DEVOIR

Les hommes et les femmes qui décident de résister considèrent le plus souvent leur choix comme une évidence. Les témoignages qu'ils ont pu laisser expriment un devoir, un sentiment profond qui les dépasse et les oblige. Ce devoir est d'abord patriotique : la France ne peut rester occupée. Les paroles de *La Marseillaise* ou du *Chant du départ* apprises par toutes les générations ayant fréquenté l'école publique depuis les années 1880 appellent à défendre la Patrie menacée. Les plus jeunes se sentent redevables envers leurs aînés qui se sont sacrifiés durant la Première Guerre mondiale. L'attitude défaitiste de Pétain, le dernier grand chef français encore en vie, crée la confusion. La France doit-elle poursuivre la guerre si le « héros de Verdun » considère qu'il faut cesser le combat? La plupart des Français, sonnés par l'effondrement de juin 1940, font confiance en Pétain et se résignent à la collaboration faute de pouvoir envisager une alternative. Les habitants du Nord de la France qui ont subi l'occupation durant la Grande Guerre sont moins conciliants. Ils sont parmi les premiers à agir et à subir la répression.

Le devoir qui pousse à s'engager est aussi politique. L'Occupant n'est pas seulement allemand, il est aussi nazi. Depuis l'arrivée d'Hitler au pouvoir, le régime nazi est dénoncé comme une forme particulièrement brutale du fascisme. Si certains Français sont fascinés et séduits un régime qui sait se mettre en scène, la plupart s'inquiètent de voir l'Allemagne se réarmer et se préparer à la guerre. Les plus lucides ne font absolument pas confiance à Hitler et dénoncent les reculs successifs face à ses revendications territoriales. Penser à collaborer avec l'Occupant est donc inconcevable pour les Français qui ont suivi la montée en puissance de l'Allemagne nazie.

L'instauration du régime de Vichy détermine de manière aussi évidente l'engagement des Français attachés à la République et à la démocratie. Passé le choc de la défaite, il apparaît clairement que l'État français a procédé à la disparition de fait de la Troisième République. Il s'avère aussi rapidement que le régime de Vichy ne se contente pas de gérer les exigences de l'Occupant mais qu'il les précède ou les dépasse. L'engagement pour des raisons politiques se nourrit de ce double rejet du régime nazi et du régime de Vichy.

Le sentiment de devoir agir trouve aussi son origine dans les convictions politiques, religieuses ou plus largement morales, comme dans les engagements d'avant-guerre. Les principes et les valeurs transmis par la famille, par l'école, par les organisations religieuses, politiques ou syndicales, parce qu'ils rendent inacceptables les atteintes qui leur sont faites, sont des moteurs puissants. Ces principes et ces valeurs issus de cadres très divers expliquent aussi la grande variété des profils de celles et ceux qui vont considérer qu'il est de leur devoir de s'engager. Ces principes et ces valeurs sont aussi le ciment qui unit des forces disparates et fonde une fraternité transcendant les différends inévitables.



Tract appelant à manifester à l'occasion du 11 Novembre, diffusé par le Front national de la Jeunesse française, 1941 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

La première grande manifestation de l'Occupation se déroule le 11 novembre 1940 autour de l'Arc de Triomphe à Paris où repose le corps du soldat inconnu. Des centaines de lycéens et d'étudiants défient les forces de l'ordre françaises et allemandes. L'émergence de la figure du général de Gaulle là où aurait pu être honorée celle du maréchal Pétain révèle un changement de légitimité. Le chef de l'État français conserve encore une aura auprès de la plupart des anciens combattants mais le chef de la France libre se substitue progressivement à lui en tant que défenseur de la Patrie menacée. Durant toute la guerre, la célébration de l'Armistice est l'occasion de manifestations patriotiques, toutes interdites, qui sont autant d'avertissements lancés aux Allemands, vaincus en 1918, et au maréchal Pétain, le « vainqueur de Verdun », devenu leur « valet ». Le 11 novembre 1943, les maquisards qui défilent à Oyonnax déposent au pied du monument aux morts une croix de Lorraine et un écriteau portant ces mots : « Les vainqueurs de demain à ceux de 14-18 ».

Daniel Cordier (né en 1920)

Étudiant proche l'Action française, organisation nationaliste et antirépublicaine, Daniel Cordier refuse l'armistice et veut poursuivre la lutte. Parti pour l'Algérie, il se retrouve finalement en Angleterre en juin 1940 et rallie immédiatement les Forces françaises libres. Entré au BCRA, il est parachuté en France en juin 1942 et entre au service de Jean Moulin dont il dirige le secrétariat clandestin à Lyon puis à Paris. Il assiste à ses efforts pour unifier la Résistance française. Au contact de l'envoyé du général de Gaulle, Daniel Cordier se convertit à la démocratie et à la République. Après l'arrestation de Jean Moulin, il reste au service de son successeur avant de repartir pour l'Angleterre, par l'Espagne, en mars 1944. Après la guerre, il devient un collectionneur et un spécialiste reconnu de l'art moderne auquel Jean Moulin l'a initié. Dans les années 1970, pour défendre la mémoire de son chef, il devient le biographe de Jean Moulin et propose une lecture renouvelée de la Résistance française.

FOCUS

■ La question de la légitimité

La question de l'engagement pose celle de la légitimité. Les hommes et les femmes qui décident de s'engager peuvent être persuadés que la cause qu'ils défendent est légitime, mais encore faut-il qu'ils considèrent comme légitime également l'autorité, plus ou moins identifiée, dont ils vont dépendre.

Dans les jours qui suivent son premier appel, le général de Gaulle s'efforce de faire reconnaître la France libre comme seule représentante possible de la France auprès des Alliés. Le soutien du gouvernement britannique dès l'été 1940 comme celui des mouvements de la Résistance intérieure au printemps 1942 lui donnent l'avantage dans la lutte d'influence qui l'oppose au général Giraud en 1943 et font finalement de lui le chef incontesté de la France combattante. Si ses délégués en France occupée peinent à imposer les directives prises à Londres ou à

Alger, souvent jugées inadaptées à la réalité du terrain, leur légitimité n'est pas remise en cause. Au mieux, on s'efforce d'appliquer les ordres qui paraissent réalisables, au pire on les ignore ou on en limite la portée.

Les hommes et les femmes qui s'engagent dans la Résistance ne sont pas forcément au fait de ces péripéties, même si la presse clandestine rend compte régulièrement des débats qui animent aussi bien les discussions au sein de la Résistance intérieure que les relations entre la Résistance intérieure et la France libre.

La constitution de la France combattante permet aux Français d'identifier plus facilement où se trouve le pouvoir légitime amené à remplacer l'État français après le départ de l'occupant allemand. La figure du général de Gaulle s'impose comme chef de la Résistance – sans que les Français aient le plus souvent

la moindre idée de son apparence physique – et comme chef d'un gouvernement de ralliement, de plus en plus légitime face aux dérives et aux dévoiements de celui de Vichy. Cependant, pour les résistants, et pour les Français dans leur ensemble, la légitimité de la Résistance est sans doute davantage dans le projet commun, de mieux en mieux défini et diffusé, à savoir la libération du territoire national et le retour de la République, pour le rétablissement de la démocratie.

Au moment de la Libération, cette légitimité de fait permet le passage de l'autorité entre les mains de ceux qui sont reconnus par les Français comme ses dépositaires. L'engagement dans la Résistance, passée de la rébellion en 1940 à la prise du pouvoir en 1944, fonde une nouvelle légitimité dans la France d'après-guerre.

FOCUS

■ L'impact de l'École de la Troisième République

L'École publique de la Troisième République, mise en place par les lois scolaires des années 1880, a éduqué la plus grande partie de la population française en 1940. Jusqu'à l'âge de 13 ans au moins, les jeunes de France ont été imprégnés des programmes d'histoire et de morale vantant les mérites de l'engagement et les figures qui l'incarnent. La Révolution française est l'une des périodes de référence, avec des héros tels le jeune Bara ou le général Hoche, à peine plus âgé. Tous les écoliers connaissent les volontaires de 1792, se portant au secours de la Patrie en danger, et tous savent chanter non seulement l'hymne national, qui est un appel aux armes contre les ennemis de la France, mais aussi le *Chant du départ*, qui en est un autre, au nom de la défense de la liberté. La France républicaine n'hésite pas à valoriser des figures de la France monarchique : des personnages comme Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, ou Colbert, totalement dévoué à son souverain, sont désignés comme des contributeurs au grand roman national.

L'École privée catholique, très présente dans l'Ouest et dans l'Est (une survivance du Concordat signé entre le pape et Napoléon) n'est pas en reste. Si les références républicaines suscitent peu d'enthousiasme, les figures héroïques chrétiennes sont mises en avant : de Blandine qui accepte de mourir dans la fosse aux lions, en passant par Saint-Louis partant en croisades, et évidemment Jeanne d'Arc, qui est mise à l'honneur dans les années 1920, à l'occasion du 500^e anniversaire de son épopée. L'École publique s'approprie également ces figures pourtant peu laïques.

La conquête coloniale et la constitution de l'Empire français sont aussi l'occasion de mettre en valeur des exemples d'engagement pour la grandeur de la Patrie. Les conquérants sont présentés comme des explorateurs qui apportent la civilisation aux populations indigènes (tel Savorgnan de Brazza). Pour donner corps à cette interprétation positive de la colonisation, ils sont étroitement associés aux ingénieurs (qui construisent les voies ferrées), aux scientifiques (qui luttent contre les maladies tropicales) et aux instituteurs (qui enseignent les bases du savoir scolaire). Les religieux ne sont pas oubliés, puisqu'ils cumulent souvent la vocation missionnaire, visant à imposer le christianisme, et des compétences en matière d'éducation et de santé.

Les figures de la colonisation sont montrées comme des êtres mus par de nobles valeurs, jusqu'à l'esprit de sacrifice parfois. Cette même vision est exacerbée lors de la Grande Guerre à propos des combattants, qui ne se contentent plus de faire leur service militaire mais qui acceptent de donner leur vie pour leur pays. Si la mort de masse n'est pas effacée – comment le pourrait-elle vu l'ampleur des pertes? – l'idée de l'acceptation du sacrifice ultime est largement diffusée. Malgré les mouvements de mutinerie et l'érosion progressive de l'Union sacrée, la Grande Guerre reste dans l'imaginaire républicain un moment où la nation est demeurée unie pour faire face à l'ennemi commun. Dans les années 1920 et 1930, les écoliers assistant aux cérémonies devant les monuments aux morts, érigés partout en France, entendent les officiels les appeler à la fidélité vis-à-vis des souffrances consenties par leurs aînés et à faire leur devoir si la Patrie venait à nouveau à être en danger.



Papillon diffusé en France par les services de propagande de la France libre, 1943 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny)

Les premiers engagements

2.1 – S'ENGAGER DANS LA FRANCE LIBRE

Le ralliement au général de Gaulle

Le 18 juin 1940, quand le général de Gaulle appelle les Français qui le peuvent à le rejoindre, il pense d'abord à ceux qui sont en Grande-Bretagne : 12 000 civils, personnels diplomatiques ou personnels d'entreprises françaises ; 35 000 militaires ; 2 500 marins et quelques centaines de pêcheurs à bord de navires militaires et civils coincés dans les ports britanniques. Arrivés en Grande-Bretagne par le hasard de leur vie professionnelle ou par le hasard de la guerre, ils sont souvent confrontés à des événements qui les dépassent et se sentent peu concernés par le projet du général de Gaulle. Pourtant, une minorité choisit de se rallier à lui et vient s'engager individuellement dans le centre de recrutement installé dès la fin juin dans la salle de l'Olympia à Londres.

Durant les derniers jours de juin et les premiers jours de juillet 1940, arrivent ceux qui ont décidé de rejoindre la Grande-Bretagne pour continuer la lutte. Certains ont entendu l'appel du 18 Juin (ou les suivants), d'autres sont partis avant, d'autres encore sont partis après mais n'ont entendu parler du général de Gaulle qu'à leur arrivée en Grande-Bretagne. Beaucoup sont satisfaits de trouver un homme qui prétend vouloir constituer une force française et parler au nom de la France. Parmi eux René Cassin, juriste de renom, ou Émile Muselier, vice-amiral mis à la retraite pour ses prises de position non-conformistes ou les marins pêcheurs de l'île de Sein, qui comptent parmi les rares à avoir vraiment répondu à l'appel à rejoindre de Gaulle. Beaucoup d'autres ne se reconnaissent pas dans ce général presque inconnu, aux objectifs mal définis. Ils préférèrent s'engager dans l'armée britannique, se rendre utile sans rallier la France libre ou même traverser l'Atlantique pour tenter de sensibiliser l'opinion américaine. Finalement, les Forces françaises libres totalisent à peine 2 000 membres à la fin du mois de juin, et peut-être 7 000 à la fin



Des volontaires signent leur engagement dans la salle de l'Olympia, à Londres, prêtée par les Anglais, fin juin 1940 (DR).



Le général de Gaulle et l'amiral Muselier passent en revue un détachement de 300 hommes des Forces françaises libres, Londres, 14 juillet 1940. Photographie publiée dans *La France et son Empire dans la guerre*, Éditions littéraires de France, 1946, page 31 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

du mois de juillet. Les unités terrestres sont mal équipées, les Forces navales françaises libres disposent de quelques navires de tous types qui nécessitent des réparations et les Forces aériennes françaises libres dépendent des appareils que l'aviation britannique veut bien leur procurer.

Le ralliement des territoires de l'Empire à la France libre

En 1940, la France possède le deuxième empire colonial après celui du Royaume-Uni. Pour le général de Gaulle, et pour un certain nombre de parlementaires français, continuer la guerre à partir de l'Empire apparaît encore comme une alternative à la défaite annoncée par le maréchal Pétain le 17 juin. Dès le 19 juin, le général de Gaulle adresse des télégrammes aux gouverneurs de l'Empire leur demandant de se rallier à lui. Dans les jours qui suivent, de nombreux messages favorables parviennent à Londres en provenance de hauts fonctionnaires ou d'officiers supérieurs en poste dans l'Empire. Malheureusement, la fidélité au gouvernement ou les rappels à l'ordre du régime de Vichy font rentrer dans le rang la plupart de ceux qui ont manifesté leur soutien au général de Gaulle. Seule une minorité fait le choix de la dissidence.

Ces premiers engagements sont déterminants. Ils donnent l'impulsion qui conduit aux ralliements d'autres hommes et d'autres territoires à l'été et à l'automne 1940. En Asie et en Océanie, la Polynésie, les comptoirs des Indes, la Nouvelle-Calédonie rejoignent la France libre, mais le Levant (Liban et Syrie) et l'Indochine demeurent fidèles au régime de Vichy. En Afrique du Nord, les autorités civiles et militaires soutiennent le gouvernement Pétain et l'intervention de la flotte britannique contre la flotte française en rade de Mers el-Kébir ne permet pas d'envisager le moindre soutien à la France libre. En Afrique équatoriale française, le ralliement du Tchad, entraîne celui du Cameroun, du Moyen-Congo, de l'Oubangui-Chari, non sans résistance de la part des partisans du maréchal Pétain. Seul le Gabon reste à l'écart : il doit être conquis par les armes et intègre finalement la France libre en novembre 1940.

En Afrique occidentale française, l'absence de ralliement conduit à l'organisation de l'opération des forces britanniques et françaises libres sur Dakar en septembre 1940. C'est un fiasco qui confirme que le régime de Vichy conserve une influence importante sur l'Empire. Malgré les échecs, le général de Gaulle dispose dorénavant d'un atout considérable : il a avec lui des territoires et des populations (près de trois millions de personnes) qui ne dépendent pas de son allié britannique.

Les premiers agents de la France libre en France

Dès juillet 1940, la France libre se dote d'un service de renseignement, le 2^e Bureau dirigé par le capitaine Dewavrin (dit *Passy*). Dans les semaines qui suivent, des Français libres regagnent la France avec pour mission de collecter des informations. Le producteur de cinéma Gilbert Renaut (connu plus tard sous le pseudo de *Rémy*) crée en novembre la Confrérie Notre-Dame, qui devient un très important réseau de renseignement et d'action. En décembre, le lieutenant de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves débarque en Bretagne, met en place le réseau Nemrod et établit la première liaison entre la France occupée et Londres. En 1941, des agents de la France libre entrent en contact avec des résistants de l'Intérieur. Le développement des missions conduit à la création du Bureau central de renseignement et d'action militaire (BCRAM puis BCRA) qui coordonne les opérations en France occupée avec le soutien indispensable des services secrets britanniques, souvent perçus comme des concurrents sur le terrain.

La constitution des comités de la France libre

Dès la fin juin 1940, des messages de soutien au général de Gaulle arrivent du monde entier. Sur tous les continents, des Français ou des étrangers francophiles créent des « comités de la France libre » ou des « comités de Gaulle », structurés en comités nationaux, régionaux ou locaux. Il en existe près de 500 à la fin de 1942.

Ces comités sont de véritables ambassadeurs de la France libre à l'étranger : ils organisent des rencontres ou des conférences pour dénoncer le régime de Vichy et faire connaître la France libre ; ils participent à des manifestations patriotiques, en particulier le 14 Juillet ; ils publient et diffusent des journaux et des tracts. Ils collectent également des fonds et aident autant que possible ceux qui veulent rejoindre les Forces françaises libres. Les comités développent aussi des activités culturelles destinées à augmenter le rayonnement de la France libre : conférences sur la culture française, création d'écoles françaises (secondaires ou supérieures), maisons d'édition.

Toutes ces initiatives contribuent à élargir l'audience de la France libre et à multiplier les soutiens, en particulier dans l'opinion publique des pays alliés ou neutres dont les gouvernements restent souvent réservés vis-à-vis des Français libres et de leur chef. En 1942, les comités de la France libre deviennent les comités de la France combattante et contribuent à populariser auprès de l'opinion internationale la Résistance française dans son ensemble.

Honoré d'Estienne d'Orves

(1901-1941)

Né dans une famille d'aristocrates catholiques, il devient militaire de carrière dans la Marine. En juillet 1940, il décide de quitter Alexandrie, en Égypte, où son escadre a été désarmée, pour rejoindre les Forces françaises libres. Arrivé à Londres en septembre, il devient le chef du 2^e bureau des Forces navales françaises libres, puis du 2^e bureau de l'état-major des Forces françaises libres. Voulant agir sur le terrain, il demande à être envoyé en France. En décembre, il débarque en Bretagne et met en place le réseau Nemrod. Trahi par son radio, il est arrêté dès janvier 1941. Condamné à mort en mai avec huit autres membres de son réseau, il est exécuté au Mont-Valérien le 29 août avec Maurice Barlier et Jan Doornik, autres membres fondateurs de Nemrod.

Jean-Louis Crémieux-Brilhac

(1917-2015)

Né dans une famille bourgeoise juive, il devient, alors qu'il est encore étudiant à la Sorbonne, le plus jeune adhérent du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier en 1940. Transféré dans un *Stalag* dans l'Est de l'Allemagne, il parvient à s'évader en janvier 1941 et réussit à gagner l'URSS. Internés avec 200 autres Français évadés, il n'est libéré qu'après l'attaque allemande contre l'URSS et peut rejoindre la Grande-Bretagne avec 185 camarades. Il se rallie à la France libre à son arrivée en septembre, sous le pseudo de *Brilhac*. Il se prépare à l'action militaire mais est affecté en 1942 au commissariat national à l'Intérieur à Londres. Il devient secrétaire du Comité exécutif de propagande et chef du service de diffusion clandestine de la France libre jusqu'en août 1944. À la Libération, il cofonde la Documentation française. À sa retraite, il s'impose comme l'historien de référence de la France libre.



« La France combattante 1940-1942 », carte publiée dans *Au service de la France*, 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

« [...] c'est par centaines que des "Comités de la France libre", "Comités de Gaulle" se sont formés d'un bout à l'autre du monde. [...] Ils constituèrent comme un plébiscite permanent des Français physiquement libres en faveur de la France Combattante. L'étranger ne s'y est pas mépris, qui a vu en eux où était la vraie France et lorsqu'il eut à choisir entre Vichy et la France, il n'hésita pas. Les vrais ambassadeurs de la Nation Française furent les hommes qui depuis le premier jour n'ont pas quitté le combat. » (page 41).

FOCUS

■ Qui sont les Français libres ?

Les Français libres sont les personnels s'étant engagés dans les Forces françaises libres (toutes armes confondues) du 18 juin 1940 au 31 juillet 1943, ainsi que les agents ayant fait partie des réseaux affiliés à la France libre en France et les évadés de France ayant intégré après le 31 juillet 1943 une unité issue des FFL.

Au total, les Français libres sont environ 72 000 à l'été 1943. L'armée de terre (FFL) compte près de 50 000 hommes (dont 30 000 soldats coloniaux), la marine près de 10 000 (dont 7 000 pour les FNFL), l'aviation (FAFL) près de 3 500. Les membres des réseaux de la France libre en France sont environ 5 700 et ceux des comités de la France libre environ 2 000. Les Français libres sont donc pour la plupart des militaires engagés au côté des Alliés mais aussi au côté des résistants de l'Intérieur ; beaucoup d'autres sont des personnels civils travaillant pour les administrations de la France libre ou intervenant au sein des comités de la France libre partout dans le monde. Les Français libres ne reflètent pas la société française des années 1930. Les bacheliers sont majoritaires quand 7 % de Français seulement le sont, les jeunes sont très nombreux quand la France est réputée vieillissante, les femmes sont 3 % quand elles représentent plus de la moitié de la population. Les Français libres sont plutôt de droite, voire très à droite, alors que les Français ont donné la majorité au Front populaire lors des dernières élections législatives, en 1936. La France libre rassemble cependant des individus issus de tous les camps politiques, réunis par leur rejet du régime du maréchal Pétain et leur volonté de reconstituer une unité nationale autour du général de Gaulle.

Enfin, la plupart des Français libres n'ont pas la nationalité française : les légionnaires de la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère, qui comptent parmi les premiers ralliés, sont des étrangers ; les soldats coloniaux qui constituent l'essentiel des effectifs des FFL ne sont pas considérés comme des citoyens français à part entière. Au total, la France libre rassemble une trentaine de nationalités différentes.

À l'été 1941, l'Allemagne entre en guerre contre l'URSS. Immédiatement, la répression anticommuniste s'intensifie. 273 mineurs arrêtés après les grèves du Nord-Pas-de-Calais sont déportés en juillet, d'autres sont fusillés. À Paris, Henri Gautherot et Samuel Tyszelman, membres de la Jeunesse communiste, sont arrêtés pour « activité en faveur de l'ennemi » et « participation à une manifestation communiste dirigée contre les troupes d'occupation allemandes » le 13 août. Ils sont condamnés à mort et exécutés dès le 19 août.

Les communistes de l'Organisation spéciale du Parti communiste français (PCF) et des Bataillons de la jeunesse décident de riposter. Il s'agit à la fois de répondre à la demande de l'Internationale communiste de porter des coups contre les forces allemandes partout en Europe suite à l'attaque contre l'URSS et d'intensifier la lutte contre les troupes d'occupation en France. L'exécution de trois officiers de l'armée d'occupation à Paris, le 21 août, à Nantes, le 20 octobre, et à Bordeaux, le 21 octobre, marque le déclenchement de la lutte armée. La France n'est plus un territoire paisible pour les militaires allemands, mais

le prix à payer est élevé : en représailles, les Allemands décident d'exécuter des dizaines d'otages.

Ces fusillades de masse à partir de l'automne 1941 suscitent des interrogations sur la poursuite de la lutte armée et retardent sa généralisation. Au printemps 1942, les composantes de la Résistance armée communiste (Organisation spéciale, Jeunesse communiste, Main-d'œuvre immigrée) sont unifiées au sein des Francs-tireurs et partisans français (FTPF ou plus simplement FTP). Les FTP s'organisent en petits groupes pour des raisons de sécurité et opèrent en fonction des directives données. Ce sont pour la plupart des militants ou sympathisants communistes, même si le recrutement se diversifie quand les FTP deviennent la branche armée du mouvement Front national national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France à l'été 1942.

Les Francs-tireurs et partisans sont présents dans les zones rurales dès 1942 et constituent des maquis dès le printemps 1943, mais les FTP se distinguent d'abord par leur implication dans la guérilla urbaine. Dans des conditions extrêmement difficiles, sous-armés et traqués sans relâche par les polices française et allemande, des groupes de quelques dizaines d'hommes et de femmes tentent de maintenir un sentiment d'insécurité parmi les occupants et les collaborateurs français. À Paris, à Lyon, à Marseille, à Toulouse, ils commettent des sabotages et des attentats spectaculaires. S'ils ne peuvent affaiblir la puissance militaire de leur adversaire, ils gagnent le combat politique en ralliant l'opinion publique à la cause de la Résistance. Les pertes considérables que subissent ces groupes réduits, souvent composés d'étrangers, rendent plus éloquent leur esprit de sacrifice.

Les FTP ne sont pas seuls sur ce terrain, même s'ils sont les plus nombreux. Les mouvements Combat et Libération se dotent dès 1942 de premiers groupes francs qui passent rapidement à l'action armée, à l'exemple des « kermesses » de Jacques Renouvin. À Grenoble, ces groupes composés de résistants au recrutement très divers harcèlent l'occupant italien en 1942-1943 puis son remplaçant allemand en 1943-1944, malgré une répression féroce. Leurs actions s'ajoutent à celles des FTP-MOI, au point que Grenoble à la réputation d'être une des villes les plus résistantes de France et devient une des cinq localités nommées Compagnon de la Libération.

2.2 – S'ENGAGER DANS LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE

Les premiers refus

En France, dès l'été 1940, des hommes et des femmes (Français, étrangers, immigrants) refusent d'obéir aux ordres des oppresseurs, parce qu'ils ne peuvent accepter une situation que leur culture et leurs principes – moraux, philosophiques, religieux, politiques – rendent inacceptable. Ces résistants ne sont pas des soldats, pourtant ils s'engagent volontairement dans une guerre d'un type particulier, menée sur un territoire occupé par l'ennemi ou passé sous le contrôle d'un État collaborateur.

Dans le même temps, des femmes et des hommes lancent et diffusent des appels pour dire leur refus d'accepter la défaite, l'Occupation, la Collaboration, l'oppression. L'appel du général de Gaulle depuis Londres le 18 juin 1940 demeure emblématique mais, en France, d'autres appels sous d'autres formes sont aussi diffusés, tels ceux du 17 juin 1940 rédigés à Bordeaux par le dirigeant communiste Charles Tillon ou à Brive par le jeune militant catholique Edmond Michelet. Ce dernier, sous la forme d'un tract reprend une citation de Charles Péguy : « celui qui ne se rend pas a raison contre celui qui se rend ».

Dans ces premiers temps de guerre, la diversité des messages rime avec disparité voire dissonance. Chacun, là où il est, avec les informations dont il dispose, sans contact avec ceux qui comme lui refusent, dit avec ses mots (ceux de sa culture et de ses opinions antérieures) ce qui lui apparaît, au sens propre du terme, insupportable.

Ces premiers refus sont d'abord des actes individuels et spontanés : inscription de graffitis hostiles, sabotages (coupures de fils téléphoniques), ramassage d'armes abandonnées

par l'armée française, aide fournie à ceux qui sont particulièrement menacés (prisonniers de guerre, ressortissants britanniques), etc.

S'organiser pour agir

Chacun avec sa propre boussole, en tâtonnant et à grands risques, tente de nouer des contacts, pour agir plus efficacement. Ceux qui n'ont pas pu rejoindre l'Angleterre ou qui ont décidé de lutter en France créent des réseaux de renseignement ou des réseaux d'évasions de soldats français et alliés. Ils entrent en relation avec les agents des services secrets britanniques puis français libres en mission en France.

Des petits groupes naissent, souvent constitués de relations de travail ou d'amis. Ainsi à l'été 1940, un groupe s'organise autour de l'équipe scientifique du Musée de l'Homme à Paris, constitué autour de Boris Vildé et d'Anatole Lewitsky, deux jeunes ethnologues d'origine russe. Le réseau croît rapidement de proche en proche grâce aux relations personnelles. Il s'engage dans de multiples activités ; de la création de filières d'évasion pour les prisonniers de guerre au renseignement et à la publication d'un journal clandestin : *Résistance*. Agissent de même, par exemple, Christian Pineau, fondateur de Libération-Nord, et Henri Frenay, fondateur de Combat. Pour le plus grand nombre, l'expression collective des premiers refus passe aussi par la démonstration publique des sentiments patriotiques (manifestations) ou par la défense des droits élémentaires de la personne (luttés sociales et revendicatives, notamment la grève).

Henri Frenay (1905-1988)

Élève de Saint-Cyr et de l'École de Guerre, il prend connaissance du nazisme en fréquentant les réfugiés allemands en France chez son amie Berty Albrecht. En 1939, il est capitaine. Fait prisonnier en 1940, il s'évade. Affecté au 2^e Bureau après l'Armistice, il réfléchit au moyen de continuer la lutte. Devenu clandestin à Lyon, il dessine les contours d'un futur mouvement alliant le renseignement, la propagande et le paramilitaire. À l'automne 1941, il crée le Mouvement de Libération française (MLF) plus connu sous le nom donné à son journal *Combat*. À l'automne 1942, il rejoint Londres et rencontre le général de Gaulle. De retour en France, il aide à la création clandestine du Rassemblement national des prisonniers de guerre (RNPG), par la suite intégré dans le Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés (MNPGD) dirigé par François Mitterrand.

En juin 1943, il gagne Londres puis Alger. En novembre, il devient commissaire aux Prisonniers, Déportés et Réfugiés au sein Comité français de la Libération nationale, poste qu'il conserve au sein du Gouvernement provisoire de la République française en juin 1944. Entre avril et octobre 1945, son ministère coordonne, parfois avec difficulté, le retour en France des prisonniers de guerre, des requis du STO et des déportés rescapés.

FOCUS

■ Le passage à la lutte armée



Pistolet de Celestino Alfonso, un des résistants fusillés de l’Affiche rouge (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny; photo: Didier Rullier).

Les résistants qui s’engagent dans la lutte armée ne disposent le plus souvent que d’un armement sommaire, pour partie récupéré sur l’ennemi. La taille réduite de ce pistolet donne la mesure du courage nécessaire pour s’attaquer à des troupes d’occupation très bien équipée et entraînée et justifie la tactique de la guérilla urbaine qui vise à limiter autant que possible les risques encourus. légende

Le tournant de 1942-1943

Le moment et la forme de l’engagement ne sont pas identiques pour tous. Certains événements précis peuvent provoquer le déclic de l’entrée en résistance. Par exemple, les grandes persécutions raciales de l’été 1942 sont, en particulier dans les milieux chrétiens, un facteur spécifique d’engagement. De même, les événements de novembre 1942 – entrée de la *Wehrmacht* en zone sud et liquidation de l’armée d’armistice – sapent fortement les illusions de certains sur Pétain et son gouvernement ; c’est alors, notamment, qu’un certain nombre de militaires, jusque-là fidèles au Maréchal, passent dans le camp de la Résistance.

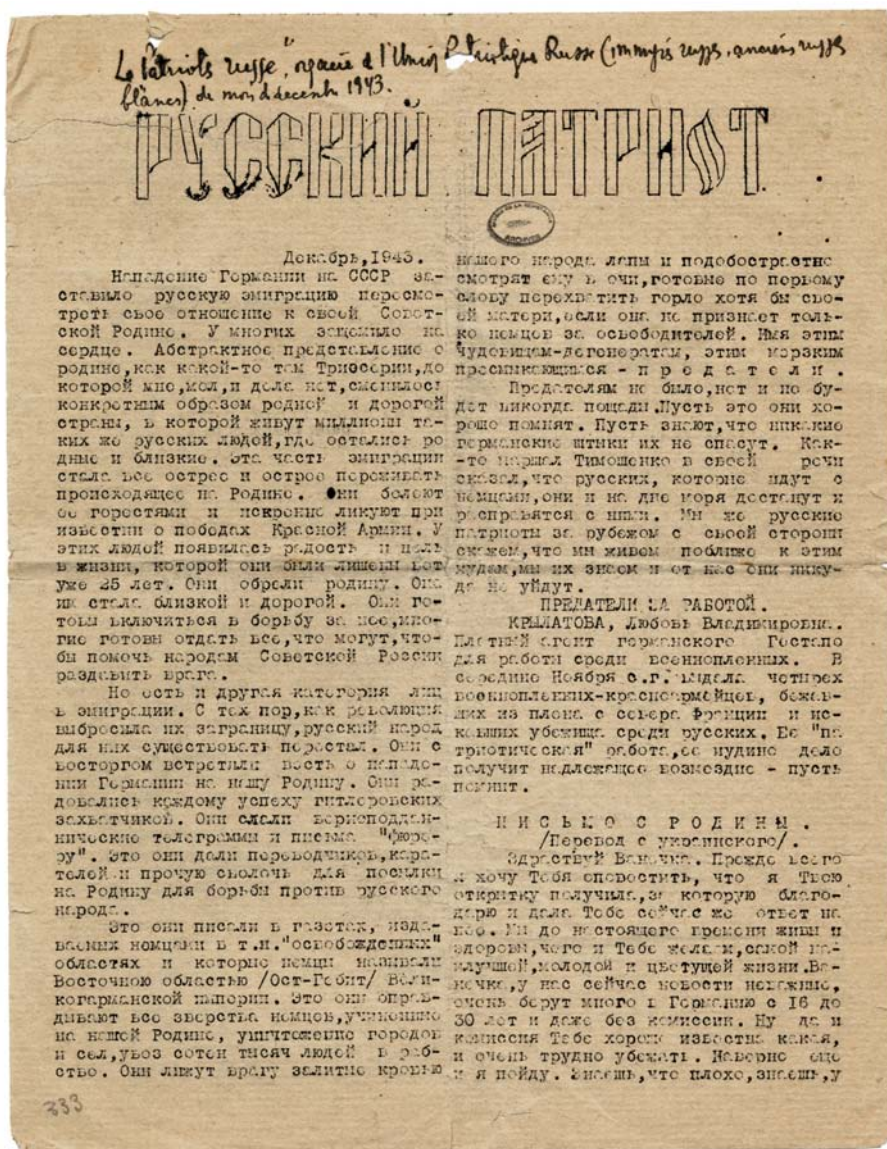
Malgré la répression exercée conjointement par les forces de l’Occupant et de l’État français, les organisations de résistance se développent et se renforcent. Un lent travail de recrutement et de structuration leur permet d’étendre leur influence. De grands mouvements émergent en zone occupée : Voix du Nord, Libération-Nord, Défense de la France, Résistance, Ceux de la Libération, Ceux de la Résistance, Organisation civile et militaire ; en zone non-occupée : Franc-Tireur, Libération-Sud, Combat, Témoignage chrétien ; dans les deux zones : Front national de lutte pour la liberté et l’indépendance de la France. Les partis politiques clandestins (essentiellement le Parti communiste et le Parti socialiste) se renforcent. Un mouvement syndical combatif se reconstitue autour de la CGT et de la CFTC clandestines.

En 1942-1943, les exactions de l’Occupant et de l’État français (réquisitions de main-d’œuvre, grandes rafles et déportation des juifs, collaboration policière, aggravation du rationnement) suscitent une réprobation de l’opinion publique et incitent de nombreux patriotes à rejoindre des organisations de résistance désormais de plus en plus crédibles.

L’ensemble de ces nouvelles données incitent les forces résistantes, encore dispersées, différentes et même parfois opposées, à tisser des liens entre elles. Les contacts entre les différents pôles de résistance se multiplient : entre mouvements, entre les zones, entre les organisations de la Résistance intérieure et la France Libre.

Charles Tillon (1897-1993)

Ouvrier ajusteur, militant et dirigeant syndical (CGT) et politique (PCF), il est élu député d’Aubervilliers en 1936. Il participe activement à l’aide à la République espagnole. Déchu de son mandat de député en 1939 et condamné en janvier 1940 pour être resté fidèle au PCF et avoir refusé de condamner le pacte germano-soviétique, c’est à Bordeaux qu’après avoir entendu le discours de Pétain du 17 juin 1940 qu’il signe au nom du Parti communiste français un premier appel à la Résistance. Ayant rejoint Paris, à l’automne 1940, il devient un des principaux dirigeants du Parti communiste. À cette place, il est un des organisateurs des premiers groupes de défense et d’action du PCF (Organisation spéciale) et de leur journal *France d’Abord* qui deviennent en 1942 les FTPF (incluant les FTP-MOI) : les premiers groupes de lutte armée en France, dans les deux zones, liés au mouvement de résistance Front national de lutte pour la liberté et l’indépendance de la France. De 1942 à la Libération, il dirige le Comité militaire national des FTPF, un des acteurs majeurs de la mobilisation des Français pour leur participation aux combats de la libération au printemps et à l’été 1944. À la Libération, Charles Tillon est réélu député et maire d’Aubervilliers. De 1944 à 1947, il est successivement ministre de l’Air, de l’Armement et de la Reconstruction.



Le Patriote russe, décembre 1943 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).
Ce journal clandestin est l'organe de l'Union patriotique russe (constituée d'immigrés russes, anciens russes blancs).

Les étrangers qui s'engagent dans la Résistance en France le font en premier lieu par reconnaissance envers le pays qui les a accueillis et par attachement aux valeurs de la France des droits de l'Homme. Beaucoup se sont portés volontaires pour combattre dans l'Armée française et n'acceptent pas la défaite. Tous attendent d'être protégés par l'État français face à un Occupant dont on connaît l'idéologie raciste. Leur légalisme est vite refroidi par les premières mesures d'exclusion du régime de Vichy, telle la loi du 22 juillet 1940 permettant de priver de leur nationalité française les étrangers naturalisés depuis 1927, et par une propagande qui reprend les thèmes xénophobes et antisémites des années d'avant-guerre et désigne les étrangers comme les responsables de tous les maux des Français, y compris de la défaite.

Les immigrés récents et juifs sont les plus visés. Ces étrangers qui avaient cru trouver refuge en France se retrouvent pris au piège. Marginalisés, surveillés et fichés, ils sont exposés à la répression et à la persécution, qui frappent de plus en plus large. La volonté de ne plus subir rencontre l'envie de défendre la France à laquelle ils croient encore, qui n'a plus rien à voir avec celle de Vichy. Avec les mêmes incertitudes et les mêmes obstacles que les Français, mais aussi avec des motivations et des contraintes spécifiques, des étrangers décident, souvent très précocement, de rejoindre la Résistance. Pour beaucoup d'entre eux, cet engagement est la poursuite d'un combat entamé avant-guerre, souvent dans le pays même qu'ils ont dû quitter. L'entrée en résistance en France des antifascistes italiens, des antinazis alle-

mands et autrichiens, des antifranquistes espagnols prolonge la lutte pour la liberté dans leur patrie d'origine.

Les étrangers sont présents dans toutes les formes qu'a pu prendre la Résistance : organisations clandestines, presse clandestine, luttes sociales, solidarité, lutte armée, renseignement, etc. Ils s'engagent individuellement, mais ils s'organisent aussi collectivement, dans le sillage de groupements spécifiques constitués avant-guerre dont ils utilisent la structure en les réorientant vers la lutte clandestine. L'exemple le plus connu est celui de la MOI (Main-d'œuvre immigrée), précisément organisée pour le regroupement des immigrés, par nationalités, et l'action. La MOI joue un rôle très important dans le mouvement ouvrier (reconstruction des syndicats clandestins, travail à l'intérieur des entreprises) et dans la lutte armée (FTP-MOI). Sa sous-section juive fait paraître aussi des journaux antiracistes très nombreux sous l'égide de MNCR (Mouvement national contre le racisme) en direction des Français et de l'UJRE (Union des juifs pour la résistance et l'entraide).

Certains mouvements de jeunes servent aussi de pépinières pour la Résistance, tels les Éclaireurs israélites, organisation de scoutisme. D'abord tolérés par Vichy, ils organisent rapidement des filières de solidarité, notamment pour les juifs, et s'intègrent dans l'action des mouvements de résistance (surtout le MLN, Mouvement de Libération nationale, en zone sud). La solidarité est d'ailleurs une forme de résistance essentielle, notamment à partir du moment où commencent les grandes rafles de juifs étrangers. Là aussi interviennent des organisations déjà résistantes, plus ou moins légales pendant un temps, puis nécessairement clandestines (comme l'Œuvre de secours aux enfants ou OSE).

Les résistants étrangers sont issus de toutes les nationalités. Ils combattent avec leurs camarades français, côte à côte ou distinctement. Ils sont nombreux à rallier les maquis ou les groupes de guérilla urbaine de toutes les formations de la Résistance, où ils peuvent dans certains cas s'organiser sur une base nationale. C'est particulièrement le cas des républicains espagnols qui, refusant la défaite, continuent leur combat contre le fascisme en général et le franquisme en particulier, qu'ils entendent poursuivre, après la libération de la France, en Espagne. Beaucoup rejoignent des maquis existants. Dans le Sud-Ouest, ils constituent des unités de guérilleros. D'autres combattent au sein des Forces françaises libres. La *Nueve* composée de républicains espagnols est la première compagnie de la 2^e DB, elle-même rassemblant une vingtaine de nationalités, à entrer dans Paris le 24 août 1944.

S'engager dans la France combattante

3.1 – LA MISE EN PLACE DE LA FRANCE COMBATTANTE: UNE LÉGITIMATION DE L'ENGAGEMENT

Jusqu'en 1942, les contacts entre la France libre et la Résistance intérieure restent limités. Quelques missions improvisées puis organisées par le service de renseignement français libre (futur Bureau central de renseignements et d'action ou BCRA) permettent d'obtenir des informations militaires sur la France occupée et de constituer les premiers réseaux de la France libre.

L'arrivée de Jean Moulin à Londres en octobre 1941 change la donne. L'ancien préfet présente au général de Gaulle un rapport sur la Résistance intérieure et expose les attentes des organisations clandestines avec lesquelles il a été en contact. Jean Moulin est renvoyé en France en janvier 1942 avec mission de fédérer les principaux mouvements de la France non-occupée autour du général de Gaulle.

En mars, le syndicaliste Christian Pineau est à Londres afin d'obtenir du chef de la France libre qu'il donne des garanties démocratiques. Il repart fin avril avec une Déclaration aux mouvements, diffusée par la presse clandestine non-communiste et sous forme de tracts par les services de propagande de la France libre. L'idée d'une Résistance diverse mais unie pour libérer la France et refonder la République démocratique s'impose, permet les convergences entre des organisations qui avaient peu de relations jusqu'alors et donne à l'engagement une dimension nouvelle.

En novembre 1942, la France est totalement occupée en réponse au débarquement allié en Afrique du Nord française. L'État français reste en place et sa politique se distingue de moins en moins de celle de l'occupant allemand. Dans ce nouveau contexte, un double processus s'opère. D'une part, les mouvements de la Résistance intérieure rapprochent leurs directions politiques et essaient de coordonner davantage leurs actions civiles et militaires. D'autre part, le chef de la France libre s'efforce de s'appuyer sur la reconnaissance de son autorité par la Résistance intérieure pour renforcer sa légitimité auprès des Alliés. En juin 1942, la



Papillon «Résistez», diffusé par les services de propagande de la France combattante, 1942 (coll. Musée de la résistance nationale/Champigny).

FOCUS

■ La croix de Lorraine, symbole de ralliement à la Résistance

La croix de Lorraine est adoptée comme marque d'identification des Forces navales et aériennes françaises libres en juillet 1940 avant de devenir le symbole officiel de la France libre en juin 1941. La croix de Lorraine orne les décorations de la France libre (Croix de l'Ordre de la Libération en 1940, Médaille de la Résistance en 1943) et la plupart des documents diffusés par ses services de propagande.

Rapidement, la croix de Lorraine est associée en France à la Résistance extérieure et s'ajoute au nom du général de Gaulle pour l'évoquer. Facile à tracer, elle apparaît sur les murs de France, notamment à l'occasion de la « campagne des V » lancée au printemps 1941. Elle manifeste le ralliement de la Résistance intérieure au général de Gaulle. À partir de 1942, elle figure sur un grand nombre de journaux et de tracts produits en France dans la clandestinité. La propagande de l'occupant allemand ou de l'État français l'utilise à son tour pour désigner la Résistance, au moins pour sa composante non communiste.

Au moment de la Libération, la croix de Lorraine est arborée par les FFI et la population comme symbole de la France résistante. Cependant, elle ne devient pas un symbole officiel de la France libérée mais reste associée à la mémoire de la Résistance en général, et plus particulièrement gaulliste.

France combattante regroupe officiellement la France libre et la Résistance intérieure. En mai 1943, le Conseil national de la Résistance concrétise l'unification de la Résistance intérieure, même si la présence de partis politiques et l'absence de certains grands mouvements suscitent des interrogations sur sa représentativité. En juin, à Alger, le Comité français de la Libération nationale remplace le Comité national français. Désormais, un pouvoir central français exerce la souveraineté sur les territoires français libérés. Le général de Gaulle en devient le chef politique et place sous sa tutelle le commandement militaire. En novembre, toujours à Alger, l'Assemblée consultative provisoire se veut une représentation politique de la France combattante, dans sa diversité. Un État républicain est rétabli et prépare les conditions de la Libération.

Si les dissensions et les tensions internes demeurent, notamment au niveau des chefs, tous les résistants ont désormais le sentiment d'appartenir à la même communauté de destin, de participer au même projet libérateur, d'œuvrer pour une cause juste et pleinement légitime.

Gilbert Renault, dit Rémy

(1904-1984)

Producteur de cinéma dans les années 1930, proche de l'extrême-droite, il rejoint l'Angleterre à l'annonce de l'armistice, s'engage dans les FFL et intègre le service de renseignement de la France libre. Envoyé en France dès août 1940, il crée le réseau Confrérie Notre-Dame (CND), qui devient un des plus importants en France occupée. Il contribue à la création d'autres réseaux, en liaison avec des mouvements de résistance (Libération-Nord, OCM, CDLR). En janvier 1943, il permet le rapprochement entre la France libre et la Résistance communiste en accompagnant jusqu'à Londres Fernand Grenier, représentant du PCF clandestin.

Le démantèlement de la CND en novembre 1943 et les déportations visant directement ses proches ne mettent pas un terme à l'action de Rémy. Lors de la libération de Paris, il installe dans la capitale les services spéciaux français.

Après-guerre, il rédige de nombreux ouvrages sur la Résistance à partir de son expérience personnelle. Sa volonté de réhabiliter la politique du maréchal Pétain lui vaut les critiques de ses anciens compagnons de lutte et sa mise à l'écart du mouvement gaulliste.

3.2 – L'ENGAGEMENT DANS L'ARMÉE FRANÇAISE DE LA LIBÉRATION

Jusqu'en 1942, les seuls militaires qui combattent pour la libération de la France sont ceux de la France libre. Avec le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord en novembre 1942, l'armée d'Afrique aux ordres de l'État français bascule dans le camp allié. Les Anglo-Américains accordent dans un premier temps leur préférence à cette armée, maintenue par l'armistice de 1940 puis renforcée en 1941, moins disparate et plus nombreuse que les FFL, mais qu'ils doivent équiper. 75 000 soldats français peuvent participer à la reconquête de la Tunisie en 1943.

Le rapprochement entre l'armée d'Afrique et les Forces françaises libres est difficile. La méfiance est d'abord de mise entre les soldats de l'armée d'Afrique placés sous le commandement du général Giraud et ceux des FFL qui ne veulent obéir qu'au général de Gaulle. La plupart des 30 000 Français évadés par l'Espagne, arrivés en Afrique du Nord pour s'engager, découvrent une situation inattendue et dérangeante. Une large majorité intègre l'armée d'Afrique qui peut compter sur ses filières de passage en Espagne pour orienter le recrutement. 3 800 évadés par l'Espagne choisissent cependant les FFL.

Quand les Alliés débarquent en Italie, l'armée d'Afrique et les Forces françaises libres ont fusionné officiellement pour constituer l'Armée de Libération nationale. Aux 50 000 à 60 000 FFL s'ajoutent par étapes plus de 320 000 soldats coloniaux (au moins 230 000 Africains du Nord et 90 000 Africains subsahariens) et environ 180 000 Européens d'Afrique du Nord.

L'Armée de Libération nationale est présente sur le front italien sous le nom de Corps expéditionnaire français en Italie. Ses 120 000 hommes représentent un quart des forces alliées engagées. Les unités nord-africaines contribuent à la percée décisive sur Rome. L'amalgame entre soldats de l'armée d'Afrique et FFL se fait face à l'ennemi commun.

Les accords d'Anfa en janvier 1943 permettent l'équipement de la nouvelle Armée française en matériels modernes, principalement d'origine américaine. Les uniformes demeurent en partie français, mais certaines troupes sont habillées comme les soldats américains. L'essentiel des unités de l'Armée de Libération nationale reste sous commandement français mais certaines passent sous commandement américain, telle la 2^e DB intégrée à l'armée Patton, formée au Maroc puis transférée en Angleterre. Le commandement suprême reste sous la seule responsabilité des Alliés, les Français pouvant être consultés ou informés, sans obligation.

Malgré les crises au niveau du commandement, la France combattante est parvenue à se doter d'une armée en mesure de peser dans les opérations dans lesquelles elle est engagée. Cette crédibilité militaire lui donne une légitimité politique dont le général de Gaulle sait profiter pour modifier le rapport de force avec les Alliés. En France, les succès des troupes françaises à l'extérieur, relayés par les radios libres et la presse clandestine, éloignent un peu plus la population de l'État français, dont la servilité croissante face à l'occupant allemand semble dorénavant vouée à l'échec.

Philippe de Hauteclocque, dit Leclerc (1902-1947)

Officier très prometteur, alternant les missions sur le terrain, notamment au Maroc, et les postes d'instructeur à Saint-Cyr, il entre à l'École de guerre en 1938, qu'il quitte pour rejoindre le front en 1939. Lors des combats de 1940, il est fait prisonnier et s'évade à deux reprises. À l'annonce de l'Armistice, il décide de rejoindre l'Angleterre par l'Espagne. Il se met au service du général de Gaulle sous le pseudonyme de Leclerc. Il est envoyé en Afrique où il parvient à rallier le Cameroun, le Gabon puis le Tchad à la France libre. En 1941-1942, devenu colonel puis général, il réussit à mener avec des moyens limités des expéditions victorieuses contre les Italiens au travers du Sahara. À Koufra, il fait jurer à ses soldats de combattre jusqu'à la libération de Strasbourg.

En 1943, sa « Force L » participe à la reconquête de la Libye et de la Tunisie et devient en mai la 2^e division française libre (2^e DFL). En août, il prend le commandement de la 2^e division blindée, équipée par les Américains et placée sous leur commandement. Transférée en Angleterre, la 2^e DB débarque en France le 1^{er} août et participe à la bataille de Normandie. Le 22 août, Leclerc obtient l'ordre de marcher sur Paris. Il signe l'acte de reddition des Allemands le 25 août. Il dirige la 2^e DB jusqu'en Alsace (libération de Strasbourg le 23 novembre) puis jusqu'en Bavière (prise du « nid d'aigle » de Hitler à Berchtesgaden le 4 mai 1945).

Envoyé en Extrême-Orient, Leclerc signe pour la France la capitulation japonaise au large de Tokyo le 2 septembre 1945 et entreprend la reconquête par les troupes françaises de l'Indochine. Devenu inspecteur des forces françaises en Afrique du Nord en 1946, il meurt dans un accident d'avion en Algérie en novembre 1947.

FOCUS

■ Le recrutement des soldats coloniaux : un engagement ?



Des soldats nord-africains présentant les armes devant le général de Gaulle lors d'une visite sur une base britannique, 24 janvier 1941 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

L'apport des soldats coloniaux est fondamental pour la constitution des FFL dès 1940 ou celle de l'armée française de la Libération après leur fusion avec l'armée d'Afrique à partir de 1943. Dans les territoires d'Asie et d'Océanie, le recrutement se fait sur la base du volontariat. En Afrique subsaharienne, la France libre reprend le système de recrutement colonial : une partie des hommes est constituée d'engagés volontaires, attirés par la solde, la pension de retraite et les perspectives d'ascension sociale ; une autre est composée d'appelés, contraints de prendre les armes. En Afrique du Nord, la situation est comparable pour les Algériens, tandis que les Tunisiens et les Marocains sont tous des engagés volontaires. Les indigènes algériens sont appelés en fonction des besoins définis par les autorités, avec la même solde que les volontaires, alors que les citoyens français d'Algérie mobilisables sont tous astreints au service militaire, avec une solde moins élevée. L'abrogation du décret Crémieux en 1941 soumet les israélites d'Algérie au même statut que les indigènes algériens. Son rétablissement soumet les juifs algériens à la conscription, comme les autres citoyens français.

Les motivations des soldats coloniaux volontaires sont multiples : attrait pour le métier des armes, fidélité aux officiers qui les commandent, mais aussi une forme de patriotisme pour défendre la métropole, en continuité avec l'engagement durant la Grande Guerre, et l'espoir d'une reconnaissance politique par la France après la victoire. Si certaines populations essaient d'échapper à l'appel, les volontaires ne manquent pas. Les unités une fois constituées sont fiables et montrent leur valeur au combat.

3.3 – LES MAQUIS, UNE NOUVELLE FORME D'ENGAGEMENT

Les premiers maquis naissent en 1942, d'une part pour venir en aide aux personnes pourchassées par les polices française et allemande (maquis refuges), d'autre part pour étendre la lutte armée aux campagnes (maquis de combat). Le phénomène prend une autre ampleur lorsque l'État français accepte qu'une partie de la jeunesse française soit requise pour aller travailler en Allemagne, d'abord dans le cadre de la Relève, mise en place en mai 1942 et amplifiée en septembre, puis dans celui du Service du travail obligatoire, instauré en février 1943. Des dizaines de milliers de requis refusent de partir. Beaucoup choisissent de se cacher chez des personnes complices qui acceptent de prendre ce risque, d'autres se réfugient dans des endroits protégés par leur isolement ou leur accès difficile, situés notamment dans les régions forestières ou montagneuses.

Ces maquis refuges, largement improvisés, rassemblent de petits groupes de réfractaires. L'afflux massif de nouveaux arrivants au printemps 1943, après l'instauration du STO, change la donne. Il faut organiser l'accueil de milliers de jeunes hommes, sans expérience de la lutte armée et peu enclins à se mettre en danger.

Les mouvements de résistance réalisent rapidement le potentiel mais aussi le défi que représentent les réfractaires qui ont pris le maquis. L'arrivée d'hommes jeunes augmente les effectifs mais ne peut se traduire par l'accroissement immédiat des capacités d'action. Il faut d'abord recenser les groupes, dispersés et nécessairement discrets, assurer leur survie et les encadrer. Il faut ensuite repérer les éléments plus téméraires et les inciter à s'engager. Il faut alors les former et les préparer à passer à l'action. Le Service national maquis, créé par les mouvements en avril 1943, s'acquitte de cette tâche. Des écoles de cadres clandestines (maquis écoles) sont mises en place.

Avec les maquis, la Résistance intérieure trouve le moyen de reprendre la main sur la question de la lutte armée. En effet, pour le général de Gaulle, les maquis sont plus une contrainte qu'une opportunité, alors que sa préoccupation principale est la consolidation de l'Armée secrète, unifiée en France sous sa seule autorité. Pour la France combattante, seuls les regroupements importants, retranchés dans des réduits protecteurs (maquis mobilisateurs, en premier lieu celui du Vercors), peuvent avoir une utilité militaire au moment du Débarquement (plan « Montagnards », adopté en janvier 1943). Cette position, qui est assouplie par la suite, est contestée par la plupart des chefs des maquis. D'une part, ils considèrent qu'il est plus facile d'assurer la sécurité de petits groupes en mesure de se déplacer en cas de



Membres du maquis Perrin à Oucques (Loir-et-Cher), sans date (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). Les maquisards se sont installés dans le bois de Rochambeau. Quelques-uns disposent d'une arme et arborent un brassard tricolore frappé de la croix de Lorraine.

nécessité (maquis mobiles). D'autre part, ils ne veulent pas que l'attente du Débarquement se traduise par l'inaction, ce qui risquerait de démotiver et de démoraliser les maquisards. Si la quasi-totalité des maquis se placent sous l'autorité des mouvements, la France combattante conserve un atout : l'accès au financement et à l'armement, par l'intermédiaire des Britanniques qui assurent l'essentiel des parachutages et des liaisons aériennes.

En 1943, les maquis se sont multipliés, en zone sud, davantage pourvue en massifs forestiers et montagneux, mais aussi en zone nord. La quasi-totalité sont des maquis mobiles, constitués de quelques hommes - rarement de femmes - ou de quelques dizaines. La plupart des maquisards sont jeunes, les plus âgés étant souvent les chefs, plus expérimentés. Les maquis de l'Armée secrète (AS) sont les plus nombreux avec ceux des FTP. Les uns comme les autres préconisent l'action immédiate, même si l'AS est censée adopter la position attentiste de la France combattante. Tous veillent à s'en prendre prioritairement aux intérêts de l'État français plutôt qu'à l'occupant allemand, dont on craint les représailles contre la population, soutien essentiel pour les maquis.

Les maquis de l'ORA sont les plus structurés. Les anciens militaires de l'Armée d'armistice, dissoute en novembre 1942, y sont très nombreux même si beaucoup figurent parmi les cadres des maquis AS. Dans les maquis FTP, les anciens des Brigades internationales qui ont combattu en Espagne ont un rôle équivalent. Cependant, la formation militaire ne



Papillon «Aidez les maquis», diffusé par les Forces unies de la Jeunesse patriotique, 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

parvient pas à compenser le manque d'armes, problème permanent malgré les demandes répétées adressées à la France combattante et aux Alliés. Symbole de la France en armes, les maquisards sont encore souvent des soldats sans armes, qui font preuve d'un courage exemplaire face à des adversaires bien mieux équipés et en mesure de leur porter des coups terribles.

Les réfractaires qui n'ont pas rejoint les maquis (80 à 90 % des 200 000 à 350 000 insoumis) ne sont pas oubliés. Les mouvements diffusent de nombreux conseils sous forme de tracts et de brochures clandestines et mettent en place une fabrication massive de faux papiers. Parallèlement, ils organisent des opérations contre les centres de recen-

sement et détruisent les fichiers des requis, rendant beaucoup plus compliquée la traque des réfractaires. La presse clandestine fait de la lutte contre la «déportation» - terme utilisé alors pour désigner le fait de devoir partir travailler en Allemagne - une de ses priorités, d'autant que chaque Français connaît nécessairement un jeune concerné. La mise en place du STO incite la population à multiplier les actes illégaux, de plus ou moins grande ampleur, afin de protéger les réfractaires. Elle contribue ainsi à la banalisation de l'esprit de rébellion, au basculement de l'opinion en faveur de la Résistance et à l'engagement des plus déterminés dans ses organisations.

FOCUS

■ Vivre au maquis

La vie au maquis est marquée par une grande précarité. Vivre caché impose des contraintes. La première est celle du ravitaillement. Les maquisards mangent rarement à leur faim. Quand les maquis sont importants, la nourriture ne peut être fournie seulement par la population locale. Il faut alors s'emparer des stocks alimentaires de l'adversaire, ce qui n'est pas sans risque. Les fermiers considérés comme collaborateurs sont aussi également visés mais les prélèvements forcés de denrées peuvent nuire à la réputation des maquis.

Les maquisards manquent aussi de vêtements. Arrivés au printemps ou à l'été 1943, les recrues doivent pouvoir affronter l'hiver suivant. En outre, l'habillement est disparate et éloigné de l'idée d'uniforme, ce qui n'est pas forcément un problème pour nombre de maquisards peu enclins à imiter l'armée. Le pillage de dépôts militaires ou de Chantiers de Jeunesse de l'État français permet de doter les maquisards de tenues moins hétéroclites et plus adaptées à la vie au grand air.

Les chefs doivent veiller au moral des troupes. Pour lutter contre l'oisiveté et préparer les hommes au combat à venir, une instruction militaire de base est mise en place, en particulier dans les maquis les plus structurés :



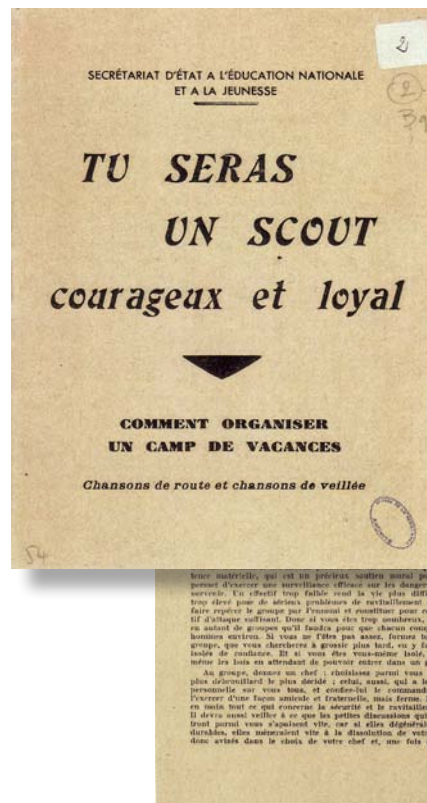
exercices physiques et entraînements tactiques, instruction théorique au maniement des armes et pratique quand leur nombre est suffisant. Cette vie en commun, complétée par les repas et les veillées, crée un fort esprit de camaraderie et de solidarité entre les maquisards, indispensable au moment du passage à l'action.

Maquisards au moment du repas, région de Grenoble, sans date (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Georges Guingouin (1913-2005)

Instituteur en Haute-Vienne, militant communiste, Georges Guingouin est mobilisé en 1939. Blessé lors des combats de 1940, il peut rentrer en Haute-Vienne et entreprend de renouer les liens entre militants communistes et de diffuser la propagande du Parti. En octobre, il est révoqué de son poste d'instituteur par l'État français. Ses activités illégales le contraignent à la clandestinité. Pour sa sécurité, il doit s'installer en Corrèze.

Georges Guingouin considère que la Résistance peut se développer plus efficacement dans les zones rurales, afin de porter des coups plus durs. Dès 1942, il organise des groupes armés en Corrèze puis en Haute-Vienne. En 1943, les actions de sabotages se multiplient contre l'occupant allemand et l'État français. En 1944, désormais connu comme le « préfet du maquis », Georges Guingouin dirige un millier de combattants qui tiennent tête à plusieurs attaques allemandes. En août, devenu chef départemental des FFI de Haute-Vienne, il coordonne la libération de Limoges, dont il est maire de 1945 à 1947. En rupture avec le Parti communiste, il abandonne la vie politique et reprend sa carrière d'instituteur dans l'Aube.



Brochure clandestine *Tu seras un scout courageux et loyal*, 1943 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny)

Cette brochure contient des informations pratiques pour les réfractaires et qui constitue les premiers maquis refuges et qui manquent d'expérience de la vie clandestine. Par prudence, les auteurs ont donné au document l'apparence d'une brochure officielle du secrétariat d'Etat à l'Education nationale et à la Jeunesse, non sans humour, comme l'indique le sous-titre : « Comment organiser un camp de vacances ».

Les conditions de l'engagement

4.1 – L'ENGAGEMENT : UN ACTE CONTRACTUEL ?

S'engager dans la nouvelle armée française

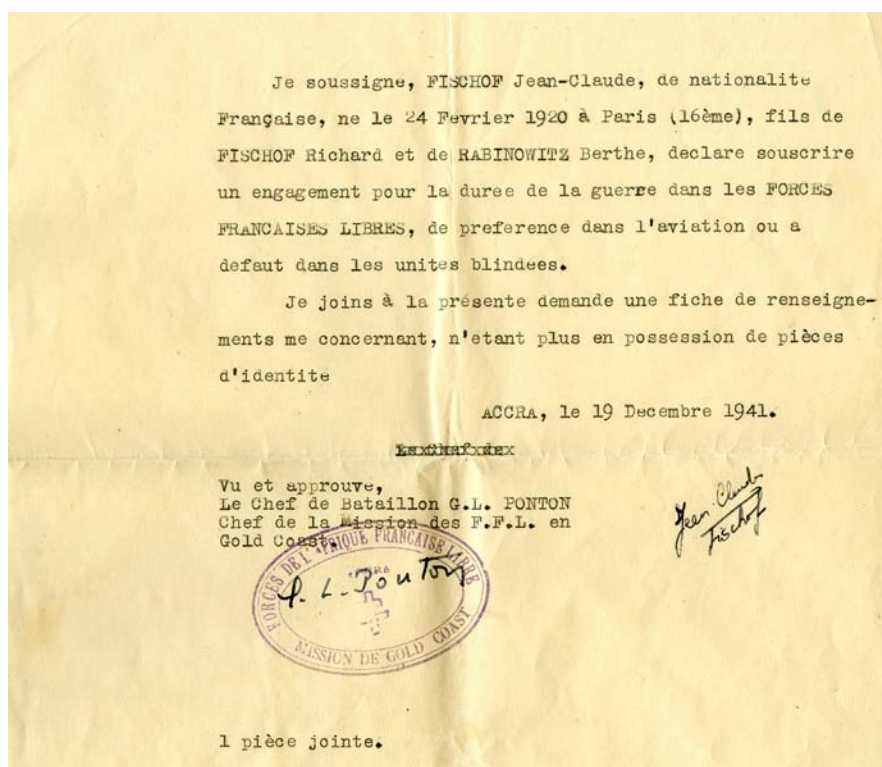
Dans les jours qui suivent l'appel du 18 juin 1940, les premiers ralliements au général de Gaulle restent informels. Les premiers engagés dans la France libre se contentent de se signaler comme tels. Le nom du premier volontaire est inscrit sur un carnet, perdu par la suite, et demeure inconnu. Rapidement, l'engagement devient une procédure officielle et solennelle.

La reconnaissance de la France libre par le Royaume-Uni le 28 juin permet la constitution des Forces françaises libres. 900 hommes de la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère figurent parmi les premiers militaires ralliés. Ils s'engagent pour une durée de six mois renouvelables.

Par la suite, les futurs Français libres doivent signer devant témoins un acte d'engagement « à servir avec Honneur, Fidélité et Discipline dans les Forces françaises libres pour la durée de la guerre actuellement en cours ». Ils sont inscrits dans les registres de la France libre.

Le débarquement en Afrique du Nord conduit à d'autres engagements. L'armée d'Afrique, composante de l'Armée française maintenue après l'armistice de 1940, passe du côté des Alliés, mais le général de Gaulle se méfie de troupes qui ont fait allégeance au régime de Vichy. L'arrivée du général Giraud pour les commander ne le rassure pas davantage. Trop conciliant avec l'héritage vichyste, Giraud est par ailleurs soutenu par les Américains, trop heureux de trouver un concurrent à de Gaulle dont ils veulent limiter l'autorité.

La constitution de l'armée de Libération nationale en 1943, par amalgame de l'armée d'Afrique et des Forces françaises libres, n'efface pas les différences. Les giraudistes et les gaullistes cherchent à prendre l'avantage les uns sur les autres. Les évadés de France par l'Espagne sont approchés dès leur internement dans les camps espagnols par des recruteurs giraudistes, avant même leur transfert en Afrique du Nord. Les recruteurs gaullistes ne restent pas inactifs pour



Acte d'engagement volontaire de Jean-Claude Fischhof dans les Forces françaises libres, 19 décembre 1941 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Parti de Marseille comme officier mécanicien sur un cargo, Jean-Claude Fischhof quitte le navire au large du Togo et rejoint le Ghana (Gold Coast) sous autorité britannique. Engagé dans les FFL, il ne gagne la Grande-Bretagne qu'en mai 1942 pour entamer une formation dans l'aviation. Il n'intègre l'escadron Lorraine des FAFL qu'en août 1944.

autant. Les nouvelles recrues ne sont pas forcément conscientes de cette situation lorsqu'elles signent leur acte d'engagement dans l'armée de Libération nationale, mais elles découvrent rapidement que la fraternité d'armes de la France combattante n'est souvent qu'un affichage. Pour les plus avertis, s'engager dans des unités issues de l'armée d'Afrique ou dans des unités issues des FFL n'a pas le même sens. Le général Leclerc qui commande la 2^e DB informe d'ailleurs des soldats issus de l'armée d'Afrique qu'il supprime la fourragère accordée à leur unité en 1914 et qu'ils n'auront le droit à nouveau de la porter qu'après avoir prouvé leur valeur au combat au côté des Français libres.

FOCUS

■ S'engager sous commandement allié ?

Pour beaucoup de Français l'engagement pour libérer la France s'est traduit par la possibilité ou la nécessité de combattre dans des unités militaires ou des organisations clandestines dont le commandement n'est pas français.

Pour en savoir plus → voir le site MRN

S'engager dans la Résistance intérieure

L'engagement dans les premiers groupes de résistance est très informel. Des personnes qui se connaissent plus ou moins se font suffisamment confiance pour envisager de constituer de petits collectifs en mesure de commettre quelques actes hostiles à l'ennemi. Le caractère spontané des premiers rapprochements impose la plus grande improvisation. Se retrouver autour d'un projet commun, éventuellement autour de valeurs, tient lieu d'accord, voire de contrat moral. La détermination d'un nom donne une réalité à l'organisation en devenir et unit ceux qui s'en réclament. Les noms des premiers journaux clandestins sont autant de mots d'ordre qui engagent ceux qui les fabriquent, qui les diffusent et qui les lisent : *Résistance*, *Franc-Tireur*, *Libération*, *Défense de la France*, *Combat*, etc.

Le développement des réseaux et des mouvements peut amener à une forme d'engagement plus solennelle. Par l'intermédiaire d'un contact, la nouvelle recrue a le sentiment d'intégrer une communauté aux contours indéterminés mais sans aucun doute importante puisqu'elle est en mesure de se faire connaître par les documents qu'elle diffuse ou les informations qui courent à son propos. Le recruteur est considéré comme le représentant d'une entité dont le recruté accepte de suivre les directives.

Les réseaux sont plus structurés et hiérarchisés que les mouvements. Les membres des réseaux du BCRA sont classés selon leur niveau d'implication : P0 pour les agents occasionnels qui fournissent des informations ponctuellement, P1 pour les agents qui livrent régulièrement des renseignements écrits mais qui ont conservé l'apparence d'une vie normale, P2 pour les agents qui ont signé un engagement militaire et agissent à plein-temps pour le réseau.

Les règles de sécurité supposent de ne pas tenir de registres des membres des organisations. C'est pourquoi la participation à la Résistance devra très souvent être certifiée après-guerre par des témoignages et des attestations. Des listes existent cependant et le recours aux pseudonymes ne préserve pas forcément ceux qui y figurent si la police parvient à mettre la main dessus.

Le principe du cloisonnement lie le recruté à un nombre très réduit de membres de l'organisation (la version la plus stricte est celle du triangle). Pendant toute la période, l'engagement vis-à-vis d'un individu, identifié même sous un pseudonyme, est presque aussi important que l'engagement vis-à-vis d'une organisation.

Le recruté peut n'avoir qu'une idée vague de l'organisation dans laquelle il s'engage : la relation de confiance qu'il a établie avec son recruteur peut lui suffire. Souvent également, notamment dans les maquis, la nouvelle recrue découvre que le groupe qu'il

intègre n'est pas forcément homogène sur le plan des convictions et des motivations de ses membres. Gaullistes et communistes peuvent s'organiser séparément mais ils peuvent faire cause commune et se retrouver mêlés, surtout quand la répression a démantelé les organisations et qu'il faut se rapprocher par nécessité pour tenir et durer. En général, le recruté sait à peu près à qui il a affaire. L'engagement se fait après la lecture de tracts et de journaux, après l'écoute des radios libres, après une discussion avec un représentant de l'organisation qui a fini par se dévoiler et inciter au ralliement. L'essentiel est de s'engager « dans la Résistance », de rejoindre une communauté dans laquelle on se reconnaît globalement.

Les rapprochements successifs opérés entre les organisations, sous l'influence de chefs qui veulent dépasser les conflits et les différences de perception de la situation, ont un impact considérable. De la déclaration aux mouvements en 1942 à la mise en place du GPRF en 1944, en passant par la création du CNR ou l'institution des FFI, le mouvement d'unification de la France combattante renforce l'idée d'un projet et d'un programme communs. C'est sur la base de cette plateforme politique et morale, acceptée de fait, que tous finissent par s'engager pour la libérer la France.

FOCUS

■ Le franc-tireur : soldat régulier ou hors-la-loi ?

Pour les Allemands, l'apparition de francs-tireurs en France occupée et le développement de la guérilla les confortent dans leur vision d'un combat menée par des « bandes » et non par des soldats d'une armée régulière.

Pour en savoir plus → voir le site MRN

FOCUS

■ Désobéir pour résister : l'exemple des policiers et gendarmes français

Malgré les contraintes particulières liées à leur engagement, les policiers et les gendarmes résistants fournissent des faux papiers, assurent des liaisons, transmettent des renseignements précieux sur les enquêtes en cours, les opérations projetées, les dénonciations ou les trahisons.

Pour en savoir plus → voir le site MRN

4.2 – ACCEPTER DE CHANGER DE VIE

Devenir un Français libre

Pour le premier des Français libres, le changement de vie est une évidence. En lançant son appel, le général de Gaulle se place immédiatement en situation de dissidence. Le 19 juin 1940, il refuse d'obéir à l'ordre de son supérieur le général Weygand qui lui enjoint de revenir en France. Le 2 août 1940, le tribunal militaire de Clermont-Ferrand le déchoint de sa nationalité française et le condamne à mort pour « trahison, atteinte à la sûreté extérieure de l'État, désertion à l'étranger en temps de guerre ».

Comme les autres Français libres, le général de Gaulle est de ces « hommes partis de rien » (René Cassin), qui en fait abandonnent tout pour s'engager pour une cause qu'ils pensent juste. Les premières semaines de la France libre sont marquées par le dénuement matériel, même si les subventions accordées par les autorités britanniques et les aides apportées par des Français installés au Royaume-Uni contribuent à améliorer rapidement la situation.

Devenir un Français libre, ce n'est pas être assuré de faire carrière même si, faute de candidats, des postes importants sont occupés par des individus qui n'auraient pu y prétendre dans des circonstances normales. La France libre est en ce sens un révélateur de talents.

S'engager dans la France libre, c'est d'abord une conviction et une détermination : être persuadé que « rien n'est perdu » et être prêt à rompre avec sa vie d'avant pour participer à la victoire.

Une grande partie des Français libres sont des militaires, professionnels ou mobilisés. Leur engagement dans les Forces françaises libres ne change donc pas fondamentalement leur mode de vie, mais ils ont tous choisi de refuser de se soumettre à l'autorité d'un gouvernement considéré comme illégitime. Ceux stationnés au Royaume-Uni après la défaite de la France auraient pu, comme le plus grand nombre de leurs camarades, choisir de regagner leur pays. Ils décident pourtant de rester et de poursuivre la lutte, au risque d'apparaître comme des traîtres à leur patrie, même s'ils sont persuadés d'avoir raison. Ceux qui se trouvent loin du Royaume-Uni abandonnent leur poste, s'emparent parfois de bateaux ou d'avions, se placent en situation de déserteurs et rejoignent un territoire britannique.

Les civils connaissent des itinéraires proches. Beaucoup acceptent d'interrompre une vie personnelle ou professionnelle établie, de laisser leur famille et leurs amis, d'abandonner ce qu'ils s'efforçaient de construire jusque-là. Civils et militaires de la France libre partagent plus ou moins un même détachement envers les normes et un même esprit d'aventure. Les biographies des Français libres révèlent toutes cette capacité à ne pas être là où les attend, malgré un

apparent conformisme économique, social ou culturel. La France libre ne cesse de s'inventer et de s'adapter au fur et à mesure de son existence. Elle le doit à ces hommes et à ces femmes qui lui ont donné vie.

Devenir un résistant de l'Intérieur

L'engagement dans la Résistance intérieure est souvent à géométrie variable. En France, cela implique plus de contraintes, dans un pays quadrillé par les forces de répression, qu'elles relèvent de l'occupant allemand ou de l'État français. La succession des événements, des actions et des réactions modifie aussi constamment la donne, avec l'intervention toujours plus forte des instruments de répression. Nombre de parcours de résistants sont marqués par cette évolution et le passage de plus en plus net vers un engagement total.

L'engagement peut prendre une forme d'apparence légale. Pour la plupart des résistants de l'Intérieur, il est matériellement impossible de rompre avec la vie normale. Chargés de famille, ils doivent continuer à assurer un revenu minimum et des conditions de vie correctes à leur ménage, d'autant que la période se caractérise par une pénurie croissante et une montée des prix des produits de base. L'action résistante ne peut donc être envisagée qu'en plus d'une activité d'apparence ordinaire. Cela se traduit par des subterfuges plus ou moins efficaces pour donner le change, des journées à rallonge et une surcharge physique et psychologique qui peut mener à l'épuisement, malgré l'exaltation d'agir pour une cause juste qui donne un surcroît d'énergie.

Bien d'autres résistants conservent une activité légale parce que celle-ci leur permet d'être plus efficaces dans leur action résistante clandestine. Ce sont des fonctionnaires qui transmettent les informations qui passent entre leurs mains, des imprimeurs qui se mettent au service des journaux de la Résistance, des agriculteurs qui approvisionnent régulièrement les maquis. Dans de nombreux cas cependant, les résistants s'impliquent en dehors de leur périmètre professionnel car ils savent qu'ils seront parmi les premiers suspectés si la Résistance semble avoir obtenu des renseignements trop précis pour préparer et réaliser ses actions. Ainsi, si une partie des cheminots acceptent de s'engager dans la bataille du rail, et de contribuer à la destruction de leur outil de travail mis au service de l'Occupant, une autre partie agit avec des organisations qui n'ont rien à voir avec la Résistance ferroviaire. La situation de ces résistants « légaux » peut devenir très inconfortable quand leur apparente complicité avec l'ennemi les conduit à être suspectés de collaboration.

FOCUS

■ Devenir un clandestin



Fausse carte d'identité, datée de 1942 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). La carte porte le cachet de la mairie de Neuilly-sur-Marne.

Rapidement, il apparaît que la clandestinité ne peut se résumer à une vie de reclus car il faut pouvoir continuer la lutte. C'est pourquoi les organisations de résistance s'efforcent de doter leurs membres passés dans l'armée des ombres de fausses d'identité leur permettant de se mêler à nouveau à la population.

Pour en savoir plus → voir le site MRN

Quand le risque de l'arrestation devient trop grand, le passage à la clandestinité complète s'avère obligatoire pour les résistants. C'est un changement radical de vie, un degré supérieur de l'engagement. Cette rupture avec la vie d'avant peut sembler plus évidente pour de jeunes gens qui n'ont pas charge de famille que pour des personnes plus âgées et plus installées dans la vie. Dans tous les cas, il s'agit, d'une part, de protéger les proches - parfois, c'est toute la famille qui est « mise au vert » -, d'autre part, de couper toute possibilité de retrouver la trace du clandestin. Le passage à la clandestinité totale suppose presque toujours l'éloignement géographique car il ne faut pas que le clandestin puisse être reconnu par un parent, un ami, une relation professionnelle, qu'il a plus de chance de croiser s'il demeure dans la région où il vivait jusqu'alors.

Jacques Stooskopf (1989-1944)

D'origine alsacienne, ancien combattant de la Grande Guerre et polytechnicien, il devient ingénieur du génie maritime. Devenu ingénieur en chef de la base maritime de Lorient, il reste en poste après la défaite. Parlant parfaitement allemand, il semble collaborer sans réserve avec l'Occupant alors qu'il transmet aux Britanniques, par l'intermédiaire du réseau Alliance, des renseignements essentiels sur la nouvelle base sous-marine de Lorient. Bien qu'arrêté en février 1944 et déporté, il est soupçonné d'avoir été un collaborateur à la Libération. Il est exécuté au camp du Struthof en septembre 1944, avec une centaine d'autres membres du réseau Alliance, peu avant l'arrivée des Alliés. Réhabilité, il est nommé ingénieur général et commandeur de la Légion d'honneur à titre posthume en 1945. Son nom est donné à la base maritime de Lorient en 1946.

FOCUS

■ L'engagement des femmes : une spécificité ?

Les femmes ont les mêmes raisons que les hommes de s'engager dans la Résistance. Elles sont mues par le même refus de l'Occupation et de la Collaboration, par la même volonté de libérer la France. Les raisons de leur engagement sont aussi diverses.

Par la place qu'elles occupent à l'époque dans la société, les femmes sont plus sensibles que les hommes aux difficultés du quotidien. Confrontée à la pénurie généralisée, elles doivent assurer la survie de leur famille. Leur situation est rendue plus difficile encore par l'absence du père, du mari ou du fils, tué en 1940, prisonnier de guerre, fusillé, emprisonné ou déporté.

La situation des femmes mariées est sans doute la plus contraignante. En tant qu'épouses et mères, elles sont considérées comme responsables de la vie familiale. Leur engagement dans l'action suppose l'abandon de ce rôle et une rupture avec les conventions sociales. La plupart hésitent à franchir le pas et finissent par renoncer. Une minorité passe outre, non sans courage, souvent avec l'aide de l'entourage familial ou amical, notamment pour la prise en charge des enfants. Beaucoup de femmes mariées ne s'engagent pas directement mais sont un appui indispensable pour leur mari résistant. En effet, l'époux peut difficilement s'engager sans impliquer son épouse, car celle-ci ne peut méconnaître l'activité de celui qui partage sa vie, qu'elle l'accepte ou le mette en garde pour les risques que cela fait courir à la famille. Plus globalement, l'engagement dans la Résistance est souvent une affaire de couple, uni dans la lutte, même si l'action de l'un - le plus souvent l'homme - est davantage valorisée après-guerre.

L'engagement des jeunes femmes célibataires est *a priori* le plus simple. Comme pour les jeunes hommes, il est plus facile de prendre un risque pour soi à un moment de sa vie où l'on s'efforce de prendre son indépendance. Là encore, les jeunes femmes doivent surmonter les représentations socioculturelles qui les relèguent le plus souvent à des rôles subalternes sous prétexte qu'elles n'ont pas les compétences nécessaires pour assurer certaines tâches, traditionnellement dévolues aux hommes.

Ainsi, les femmes n'ont pas de familiarité avec les armes. Elles n'ont pas reçu de formation militaire, contrairement aux hommes qui, pour la plupart, ont fait leur service militaire et, pour beaucoup, ont combattu en 1914-1918 ou en 1939-1940. Cela n'empêche pas certaines femmes de s'engager dans la lutte armée. Le plus souvent, elles se chargent d'acheminer et de récupérer le matériel nécessaire. Parfois, elles se retrouvent en première ligne, les armes à la main, notamment lors des combats de la Libération.

De manière générale, les femmes servent principalement en tant qu'agents de liaison. Formées à l'action clandestine, prudentes et entreprenantes à la fois, elles assurent les relations indispensables au bon fonctionnement des organisations de résistance. On considère qu'elles courent moins de risque que les hommes parce qu'elles sont perçues comme potentiellement moins dangereuses. Dans l'esprit de nombreux hommes, les femmes restent des mineures légales et sociales, incapables de commettre les mêmes actes que leurs homologues masculins.

Si les stéréotypes ont pu bénéficier aux femmes dans certains cas, dans beaucoup d'autres il n'en a rien été. Les policiers finissent par comprendre qu'une femme peut être aussi suspecte qu'un homme. Les contrôles visant les femmes deviennent systématiques, les fouilles des affaires plus minutieuses et les femmes ne sont plus épargnées par la répression, y compris dans ses formes les plus brutales. Si, comparativement aux hommes, peu de femmes sont condamnées à mort et exécutées - après un transfert en Allemagne pour plus de discrétion -, 10 % des déportés de répression sont des femmes.

L'engagement et le sacrifice des résistantes donneront plus de légitimité et de force aux revendications féministes : les femmes obtiendront enfin à la Libération l'accès à la citoyenneté pleine et entière. L'égalité politique sera une première étape vers l'égalité sociale et économique, encore à l'état d'ébauche.



Une agente de liaison prépare sa valise de documents clandestins, scène reconstituée à la Libération (Coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Madeleine Riffaud (1924-)

Née en Picardie, fille d'instituteurs, elle fait ses études à Paris. En 1942, encore étudiante, elle s'engage dans la Résistance à Paris sous le pseudonyme de *Rainer*. Elle est responsable d'un triangle du mouvement de résistance Front national des étudiants du Quartier latin. Au sein des FTPF, elle participe à de nombreuses actions dont, en août 1944, l'exécution en plein jour d'un officier allemand. Arrêtée par la police française dans sa fuite, elle est livrée à la Gestapo. Torturée, elle ne parle pas. Elle est condamnée à mort, internée à Fresnes, puis à Compiègne. Elle s'évade du train qui la conduit en camp de concentration. À nouveau arrêtée, elle doit la vie à un accord d'échange de prisonniers et elle est libérée le 18 août 1944. Elle reprend immédiatement la lutte. Lors des combats de la libération de Paris, elle dirige l'attaque d'un train allemand dans le tunnel sous les Buttes-Chaumont, puis, à la tête de sa compagnie, elle participe à la prise de la caserne Prince Eugène, place de la République. Paris libéré, elle ne peut poursuivre le combat au sein de l'armée régulière, parce que femme et mineure. Devenue journaliste et poétesse, elle s'illustre comme grand reporter, notamment durant les guerres d'Algérie et du Vietnam.

4.3 – ACCEPTER LES RISQUES ET LES CONTRAINTES

Celles et ceux qui choisissent de « faire quelque chose » savent les risques qu'ils prennent. Ces risques ne sont pas évalués de la même manière par tous. Les résistants « légaux » qui agissent dans un environnement qu'ils connaissent peuvent développer un sentiment de relative sécurité, souvent illusoire. Le fait de se déplacer sur un territoire familial et de fréquenter des personnes de confiance ne met pas à l'abri des délateurs motivés par des préjugés idéologiques ou plus simplement par les récompenses promises. Les résistants « clandestins » sont forcément plus méfiants. Ils respectent en théorie plus strictement les consignes de sécurité.

La prise de risque est souvent involontaire par manque d'évaluation du danger. Ce constat explique la grande vigilance envers les plus jeunes recrues sans expérience. La prise de risque peut aussi être pleinement volontaire et assumée, quand cela en vaut la peine. Aucun document ni aucun matériel ne seraient parvenus à leur destinataire si les agents de liaison n'avaient pas pris, plus ou moins régulièrement, des risques, plus ou moins calculés, pour remplir leur mission. Cependant, l'audace et la témérité peuvent nuire à l'efficacité de l'action. De manière générale, les chefs se méfient des « têtes brûlées », jugées peu fiables, voire dangereuses.

Entrer dans la Résistance, c'est faire un acte de rébellion envers un pouvoir considéré comme illégitime mais s'engager dans la Résistance, c'est se soumettre à une nouvelle autorité. À partir du moment où l'engagement dans la Résistance se fait avec d'autres, chacun doit accepter de se priver d'une partie de sa liberté. Agir avec d'autres suppose de respecter des règles afin d'assurer la sécurité collective et de rendre l'action plus efficace.

À la base, les résistants ne sont pas des professionnels de l'illégalité ni de la clandestinité. C'est pourquoi les organisations diffusent des conseils en matière de sécurité, sous forme de feuillets ou de brochures. Il s'agit de tirer les enseignements des erreurs commises et de ne pas les renouveler. Face à des forces de répression très bien formées, donc redoutables, il faut mutualiser l'expérience acquise mais aussi imposer le respect des règles édictées. L'autorité des chefs et le sens de la discipline comptent autant que la compréhension des enjeux. Se plier ponctuellement à des consignes strictes est pénible, devoir le faire en permanence est pesant et usant. La vie de clandestin est une épreuve autant physique que psychologique. Si la menace semble trop grande, parce que la police se rapproche ou parce le résistant se laisse aller, il faut envisager la « mise au vert », l'éloignement dans un secteur plus tranquille. Parfois, la nécessité de la lutte amène à demeurer en place, donnant plus de chance à la police de multiplier les repérages et de procéder à l'arrestation.

Si les résistants savent que la mort peut être au bout de leur combat, ils n'ont pas la volonté de mourir. L'engagement dans la Résistance ne suppose pas d'action suicidaire en tant que telle, ni de suicide par préméditation. En revanche, des résistants peuvent se sacrifier dans le feu de l'action, notamment pour sauver des camarades, ou pour faire le plus de victimes chez l'ennemi parce qu'on pense qu'on va mourir de toute façon. Le sacrifice n'est pas pensé pour soi, pour devenir un martyr ou un héros, mais d'abord pour les autres, les camarades de combat - qui rendront hommage à leurs martyrs, à leurs héros, parce qu'ils portent chacun témoignage des sacrifices consentis par tous -.

FOCUS

■ Une répression de plus en plus efficace

En 1942-1943, la répression porte des coups très durs contre les organisations de résistance. Les exécutions par fusillade sont maintenues alors que commencent les déportations massives vers les camps de concentration.

Pour en savoir plus → voir le site MRN

FOCUS

■ L'engagement vu au travers des dernières lettres de fusillés

Fusillé le 6-10-43

Mes chers parents

[BK]

c'est fini je n'ai plus que
 au vivre j'ai du courage Il
 faut avoir aussi j'ai vu le prêtre
 et je vais me confesser et communier
 sois satisfaite sur ce point ma chère maman
 j'ai déjà envoyé une première lettre
 celle-ci c'est le prêtre qui va l'envoyer
 je t'embrasse bien tendrement toi ma mère
 qui ma toujours enseigné de bons conseils
 toi aussi mon chère père ma chère
 petite sœur et toi mon petit frère
 et enfin ma chère Grand-mère
 et courage envoyer un message aux copains
 de la J.O.C en leur souhaitant de bien
 prier pour moi et vous aussi.
 J'ai demandé au prêtre qu'il vous envoie une
 aide morale

Claude Warocquier né le 25 août
 1923 à Gos Calais SDE
 Habitant à Groslay Seto
 3 passage Gallieni

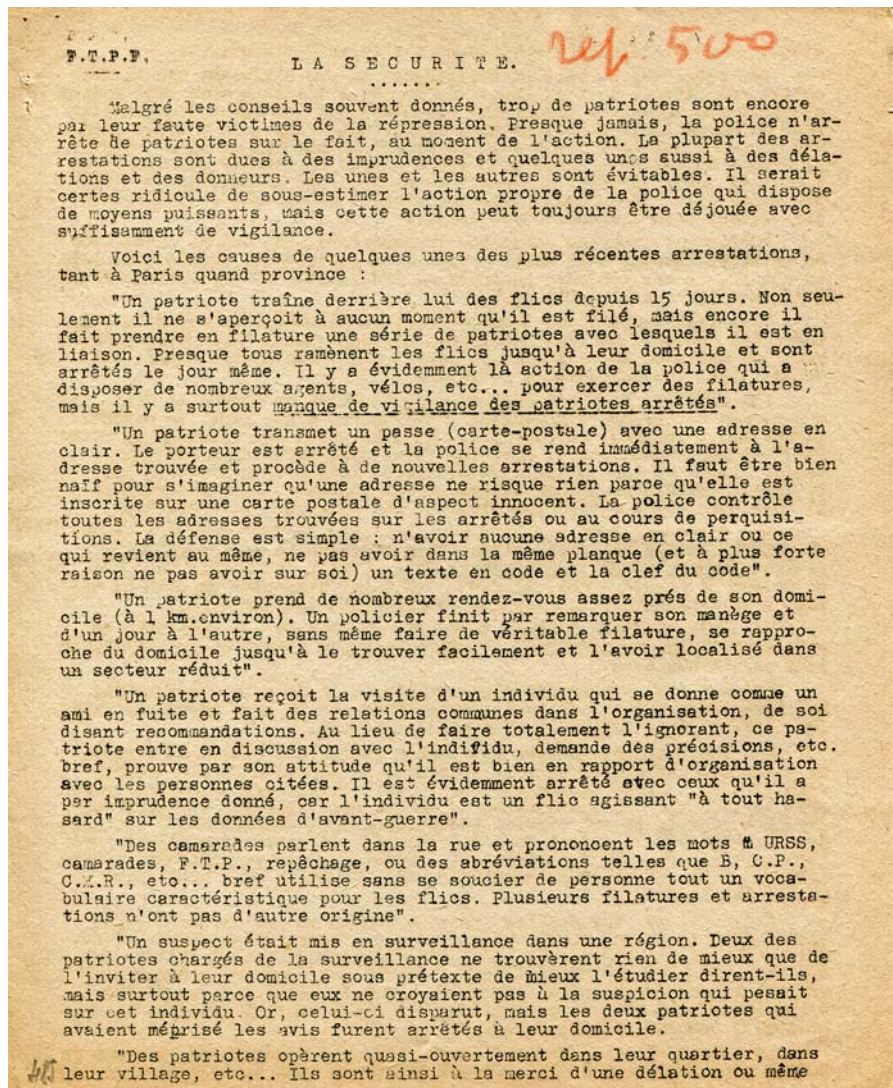
Vive la France

Dernière lettre de Claude Warocquier, jeune résistant, militant de la Jeunesse ouvrière chrétienne, fusillé le 6 octobre 1943 (coll. particulière).

Ceux qui vont mourir font face. Ils veulent conserver leur dignité, essence de leur engagement en Résistance, pour eux et pour ceux qui restent et qui poursuivent le combat. Ils veulent être à la hauteur d'un événement qui par ses conséquences dépasse leur propre personne. Ils attestent que l'on peut aimer la vie à en mourir.

Pour en savoir plus → voir le site MRN

L'exemple plus éloquent est celui des juifs qui se sont engagés dans les FTP-MOI. Ils peuvent agir par vengeance après la déportation de tout ou partie de leur famille. Ils savent aussi que leur lutte est inégale mais qu'il leur faut la mener jusqu'à son terme pour espérer sauver les juifs de France qui sont encore en vie. Leur engagement est donc total, mais la mort n'est pas leur finalité. Ils doivent vivre le plus longtemps possible pour porter le plus de coups possibles et leur survie sera aussi leur victoire sur les forces qui veulent les anéantir. Les résistants s'engagent pour des principes, des valeurs, des convictions, en résumé pour un monde qu'ils espèrent meilleur une fois la guerre terminée, un monde qu'ils veulent connaître et dans lequel ils désirent pouvoir vivre. Les dernières lettres de fusillés témoignent de cette aspiration à la liberté et au bonheur (« Je suis sûr que ma mort ne sera pas inutile, qu'elle servira à construire un monde où il y aura du pain pour tous et aussi des roses », dernière lettre de Fernand Zalkinow à sa sœur, Paris, 9 mars 1942). Les derniers cris lancés à ceux qui vont les exécuter sont d'abord adressés à leurs camarades de combat, comme une injonction à faire leur devoir, pour que vive la France.



Brochure *Renseignements et liaisons*, sans date (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). Cette brochure des Francs-tireurs et partisans français (FTP) contient des consignes de sécurité pour les membres de l'organisation.

FOCUS

■ La question de la trahison

« Je trahirai demain »

*Je trahirai demain, pas aujourd'hui.
Aujourd'hui, arrachez-moi les ongles,
Je ne trahirai pas.*

*Vous ne savez pas le bout de mon courage.
Moi je sais.
Vous êtes cinq mains dures avec des bagues.
Vous avez aux pieds des chaussures
Avec des clous.*

*Je trahirai demain, pas aujourd'hui,
Demain.
Il me faut la nuit pour me résoudre,
Il ne faut pas moins d'une nuit
Pour renier, pour abjurer, pour trahir.*

*Pour renier mes amis,
Pour abjurer le pain et le vin,
Pour trahir la vie,
Pour mourir.*

*Je trahirai demain, pas aujourd'hui.
La lime est sous le carreau,
La lime n'est pas pour le barreau,
La lime n'est pas pour le bourreau,
La lime est pour mon poignet.*

*Aujourd'hui je n'ai rien à dire,
Je trahirai demain.*

Marianne Cohn, 1943

Pour les résistants de l'Intérieur comme pour les Français libres, la question de la trahison est demeurée centrale. Dissidente par essence, la Résistance ne peut se construire une légitimité qu'en démontrant et dénonçant la trahison de ceux qui acceptent de pactiser avec l'ennemi. La question de la trahison est plus perturbante quand elle touche en interne les organisations de la Résistance.

Pour en savoir plus → voir le site MRN

FOCUS

■ « Le devoir de tuer »

[...] Nous ne sommes pas des passionnés du meurtre. Nous sommes bien plutôt des passionnés de vie sereine et heureuse, de vie que l'on puisse créer, construire. Mais périssent ceux qui veulent nous empêcher de vivre ! Ne détruit-on pas une bête malfaisante, serpents ou fauves, quand elle nous menace ? Là aussi, la seule défense est de tuer. [...]

Tuer sans passion et sans haine. Ne jamais s'abaisser à torturer, à faire souffrir. Nous ne sommes pas des bourreaux, nous sommes des soldats.

Tuer sans pitié ni remords parce que c'est le Devoir, un douloureux devoir : le devoir de justice.

Français, l'heure est venue. Voici le grand combat. [...]

Français, pesez bien ceci dans votre cœur : Voulez-vous vivre ou mourir ?

INDOMITUS [Philippe Viannay]

Extrait de l'article « Le devoir de tuer », publié dans *Défense de la France*, n° 44, 15 mars 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Les résistants qui s'engagent dans l'action armée ne sont pas des assassins. Leur éducation, leurs convictions, leur parcours de vie en ont fait des êtres respectueux de l'État de droit et de la personne humaine. Les principes et les valeurs qui soutiennent leur engagement vont dans ce sens. Être capable de tuer un autre être humain n'est donc pas un pré-acquis.

Pour en savoir plus → voir le site MRN

Marcel Rayman (1923-1944)

Né à Varsovie, fils de tricoteurs, il vit à Paris avec sa famille quand son père est arrêté en 1941 puis déporté à Auschwitz en 1942. Sa mère et son jeune frère peuvent échapper à la rafle des 16 et 17 juillet 1942. Il s'engage dans l'Union de la Jeunesse juive puis dans les FTP-MOI. À partir de juin 1943, il participe à plusieurs attentats contre les troupes d'occupation. En septembre, il est membre du commando qui abat Julius Ritter, général SS en charge de la réquisition de la main-d'œuvre en France. Repéré en juillet après avoir rendu visite à sa mère et à son frère, filé pendant plusieurs mois pour identifier ses contacts, il est finalement arrêté en novembre. Interrogé et torturé par les policiers français des Brigades spéciales, il est livré aux Allemands. Traduit devant le tribunal militaire du *Gross Paris*, il est condamné à mort avec vingt-deux camarades des FTP-MOI et fusillé au Mont-Valérien le 21 février 1944. Il est un des dix visages de l'Affiche rouge.

FOCUS

■ S'engager pour les autres



Bon de solidarité émis par le comité des femmes de Haute-Garonne, sans date (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Pour des milliers de femmes et d'hommes, résister consiste, au péril de leur vie et souvent de manière anonyme, à apporter secours et assistance aux combattants de la Résistance ainsi qu'aux familles des victimes de la répression : collecter auprès de collègues de travail, de familles de paysans ; distribuer des vivres, des vêtements, du charbon, etc. ; avertir et informer de nouvelles ou de dangers (policiers, gendarmes, gardiens de prison ou aumôniers) ; mettre à l'abri des familles ; cacher et prendre en charge des enfants ; faire la liaison entre les familles et les prisonniers ; se mettre à la disposition des familles pour les soins (médecins), pour leur défense (avocats), pour l'instruction des enfants (enseignants), etc.

Ces résistants d'un type particulier sont issus de toutes les couches de la société. Ils viennent de toutes les familles de pensée politiques, philosophiques et confessionnelles. Chaque organisation de la Résistance développe pour les siens, mais aussi pour tous, cette forme de résistance fondée sur l'esprit de solidarité et l'engagement humaniste de chacun de ses militants. Celles qui existaient avant-guerre s'appuient sur leur héritage historique et culturel dans le domaine humanitaire (la CGT, le PCF, la CIMADE, des groupements de quakers ou le Secours populaire de France).

Pierre Chaillot (1900-1972)

Fils de paysan du Doubs, il est élève au séminaire, devient jésuite et est ordonné prêtre en 1931. En 1934, il est nommé en Autriche, où il est témoin de la montée du nazisme et des persécutions antisémites.

En 1939, Pierre Chaillot se met au service du 5^e bureau de renseignement de l'Armée. Il est envoyé en Hongrie. De retour en France en décembre 1940, il reprend l'enseignement à la faculté de théologie de Lyon et entre en contact avec Henri Frenay, fondateur du mouvement Combat. Il publie sous pseudonyme des chroniques religieuses dans des journaux clandestins.

Pierre Chaillot initie la naissance du mouvement de résistance Témoignage chrétien et de ses publications clandestines. Il co-anime l'Amitié chrétienne, une organisation interconfessionnelle qui vient en aide aux juifs persécutés et aux résistants pourchassés.

Arrêté en janvier 1943 par la Gestapo, il se fait passer pour un simple curé et est libéré. Placé en résidence surveillée, il s'échappe et reprend la lutte clandestine. En 1944, il est nommé président du Comité des œuvres sociales de la Résistance (COSOR) et le reste jusqu'à sa mort. En 1981, Pierre Chaillot est honoré du titre de « Juste parmi les nations » pour son activité au service du sauvetage des juifs.

S'engager pour libérer le territoire national

5.1 – LA CRÉATION DES FFI

La libération de la Corse en septembre-octobre 1943 donne une réalité à la libération du territoire national. La conjonction des forces de la Résistance corse et de l'Armée de la Libération nationale est mise en avant comme une préfiguration de ce que devrait être la libération de la France métropolitaine. L'exemple de la Corse donne un nouvel élan à la lutte armée sur le continent et à la nécessaire création d'une armée de l'Intérieur.

Les Forces françaises de l'Intérieur naissent de l'accord signé en décembre 1943 entre le représentant de l'AS, celui des FTP et le délégué militaire national représentant le CFLN. En février 1944, l'ORA intègre les FFI qui regroupent alors l'essentiel des forces armées de la Résistance intérieure. En mars, un état-major national FFI (EMN-FFI) est mis en place à Paris, sous l'autorité du Comité d'Action militaire (COMAC) du CNR.

Parallèlement, le général de Gaulle nomme le général Koenig chef de l'état-major FFI (EM-FFI) à Londres. Le but est de contrôler les FFI. Sur le terrain, les chefs reconnaissent l'autorité de l'EMN-FFI et du COMAC et font peu de cas des directives de l'EM-FFI. La nomination de Koenig permet cependant la reconnaissance des FFI comme une composante des forces françaises, intégrée dans le dispositif allié à la veille du Débarquement. En juin, le Gouvernement provisoire de la République française désigne les FFI comme « partie intégrante de l'Armée française ». Depuis janvier, les effectifs des FFI sont passés de 100 000 à 200 000 hommes.



Brassard et fanion FFI du groupe FN25, secteur Champigny-Villiers, août 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Au moment de la Libération, le sigle FFI devient la marque de reconnaissance de la Résistance intérieure. Il est décliné sur tous les types de supports. Il figure sur les brassards tricolores, principal signe d'identification de combattants sans véritables uniformes. Il est associé aux sigles AS ou FTP, dans une démonstration d'unité des forces de la Résistance intérieure, mais apparaît très souvent seul. Les véhicules sont également frappés du sigle FFI, facilement reconnaissable. Les tampons destinés à donner un caractère officiel aux documents produits par les nouveaux responsables porte la marque FFI.

Le sigle FFI devient un nom commun désignant les résistants, au point qu'on les désigne parfois sous le sobriquet bienveillant de « Fifis ». Le terme de « FFI » tend à se substituer à la Libération à celui de « maquisard » ou de « partisan » utilisé précédemment, avant de s'effacer peu à peu au profit de celui de « résistant ». Les FTP, à l'égal des FFL, conservent une identité forte, portée par une mémoire spécifique sans cesse réactivée.

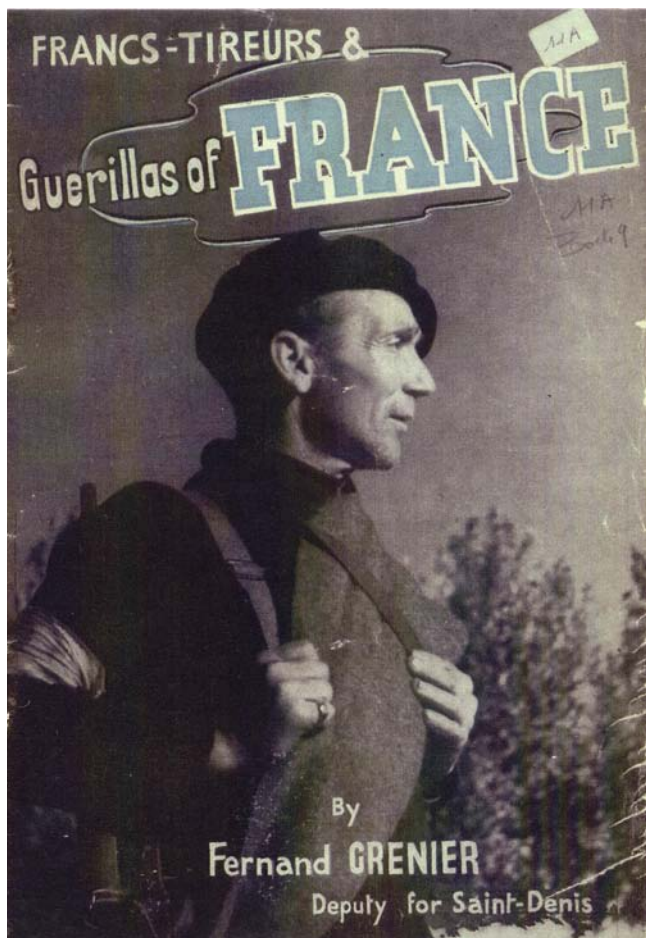
Marie-Pierre Koenig (1898-1970)

D'origine alsacienne, il s'engage en 1918 et continue sa carrière militaire après la Grande Guerre. Il est affecté en Allemagne puis au Maroc.

En 1940, il prend part à l'expédition en Norvège comme capitaine de la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère. Revenu en France en juin, il gagne l'Angleterre et s'engage dans la FFL. Il contribue au ralliement du Gabon à la France libre. Promu colonel puis général en 1941, il commande les FFL lors de la bataille de Bir Hakeim en mai-juin 1942. En 1943, il commande la 1^{re} DFL puis est chargé de suivre la fusion entre l'armée d'Afrique et les FFL.

En avril 1944, il devient le chef de l'état-major FFI à Londres, reconnu comme commandant en chef des FFI par le général Eisenhower. Il est nommé gouverneur militaire de Paris libéré en août. De 1945 à 1949, il est le gouverneur militaire de la zone d'occupation française en Allemagne.

Élu député gaulliste en 1951, il est ministre de la Défense nationale en 1954 et 1955. Il est élevé au grade de maréchal de France à titre posthume en 1984.



Couverture de *Francs-Tireurs and Guerillas of France*, brochure de Fernand Grenier, 1943/44 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).
 Fernand Grenier, député de Saint-Denis, est arrêté en octobre 1940. Finalement interné au camp de Châteaubriant en mai 1941, il s'évade avec trois camarades en juin. En janvier 1943, il arrive à Londres en tant que représentant au Parti communiste clandestin pour négocier avec le général de Gaulle. Il défend le soutien aux groupes armés en France et préconise le parachutage d'armes par les Britanniques, mais il doit faire face à une opposition de principe à l'intensification de la lutte armée.

Henri Romans-Petit (1897-1980)

Engagé volontaire à 18 ans durant la Grande Guerre, Henri Petit est décoré pour sa bravoure. Il devient officier de réserve dans l'aviation de bombardement puis reprend ses études de droit. Installé à Saint-Étienne, il crée une agence de publicité.

Capitaine de réserve en 1939, il refuse l'Armistice et tente sans succès de rejoindre l'Angleterre. Il fonde avec Jean Nocher un des premiers réseaux de renseignement. Recherché, il gagne l'Ain où il prend contact avec les résistants locaux. Il fonde les premiers maquis fin 1942 puis crée une école pour former les cadres en juin 1943. Devenu *Romans*, il est nommé en octobre chef militaire AS de l'Ain. Le 11 novembre, il défile à la tête de 250 hommes à Oyonnax.

Fin 1943, Romans-Petit prend la direction des maquis AS de Haute-Savoie. En janvier 1944, il accepte de les regrouper sur le plateau des Glières, afin de faciliter les parachutages. En mars, après son départ, le plateau est pris d'assaut par les Allemands. En février, en avril et en juillet, il doit faire face à des attaques massives des Allemands contre les maquis de l'Ain et du Haut-Jura. Devenu chef des FFI de l'Ain, il contribue à la libération du département en septembre 1944. Après-guerre, il reprend sa carrière de publicitaire et d'administrateur de sociétés.

5.2 – LE RENFORCEMENT DES MAQUIS

À l'automne 1943, les maquis refuges ont pratiquement disparu. Au cours de l'hiver 1943-1944, le manque de moyens et de perspectives se traduit par le départ d'un nombre important de recrues qui décident de se fondre parmi la population plutôt que d'affronter les rigueurs de la vie au maquis. Cependant, jusqu'à la Libération, certains maquis, tout en participant à des actions, maintiennent leur finalité de refuges pour les pourchassés (réfractaires dans le Vivarais, juifs dans la Montagne noire ou résistants des villes « devant se mettre au vert » dans le Grésivaudan). Au printemps 1944, la plupart des maquis demeurent des maquis mobiles, en mesure de mener des actions ponctuelles et concertées contre l'ennemi et de pouvoir se disperser pour échapper plus facilement aux forces de répression. Les effectifs engagés restent limités et l'appui de la population locale demeure indispensable.

Les quelques maquis sédentaires ont les effectifs les plus importants. Le maquis de l'Ain et du Haut-Jura parvient à rassembler sous la direction d'Henri *Romans-Petit* plusieurs milliers d'hommes répartis entre de nombreux camps. En revanche, en janvier 1944, la France combattante met en application le

plan Montagnards et recommande la constitution de maquis mobilisateurs dans des réduits retranchés. Les maquisards doivent pouvoir être en mesure d'entrer en action au moment du Débarquement. Les Alliés sont circonspects. Ils émettent des réserves sur la valeur militaire des forces ainsi regroupées – ce qui explique leur réticence à organiser des parachutages d'armes importants jusqu'au printemps 1944 –. Ils considèrent en outre que le renforcement d'une menace intérieure risque de maintenir en France des troupes allemandes supplémentaires, qui seront en mesure d'intervenir lors du Débarquement. La France combattante décide de forcer la main à ses alliés. Le réduit des Glières est organisé fin janvier 1944. Il est immédiatement attaqué par les forces de répression de l'État français, sans succès. L'attaque décisive est dirigée par les Allemands en mars. Malgré le repli des maquisards, les pertes sont importantes car les résistants sont traqués et beaucoup sont capturés, fusillés ou déportés. Le réduit du Mont-Mouchet est constitué par le regroupement des maquisards d'Auvergne. Il est démantelé par une attaque allemande peu après le Débarquement. Le réduit du Vercors est le plus important. Après le Débar-

quement, plusieurs centaines de volontaires viennent s'ajouter aux 4 000 maquisards qui contrôlent la « République libre du Vercors ». L'assaut lancé par les Allemands le 21 juillet entraîne la mort de plus de 600 maquisards et 200 civils.

La stratégie des maquis mobilisateurs n'a pas eu l'effet escompté. La concentration de maquisards en a fait des cibles pour les forces de répression. La propagande de la France combattante n'a pas manqué de célébrer le courage des maquisards des Glières ou du Vercors, capables d'infliger de lourdes pertes à leurs adversaires. La réalité est plus douloureuse. Mal équipés parce que trop nombreux, mal préparés parce que mal équipés, mal préparés donc incapables d'utiliser efficacement les parachutages d'armes massifs mais tardifs qui leur sont destinés, les maquisards ne peuvent contenir les attaques exécutées par des troupes expérimentées, et les pertes qu'ils leur infligent sont peu importantes. Malgré ces échecs, les maquis restent une composante essentielle de la Résistance intérieure.

5.3 – LES ENGAGEMENTS POUR LES COMBATS DE LA LIBÉRATION EN 1944

La libération de la France repose avant tout sur les troupes qui arrivent en masse avec les débarquements de 1944. En juin et juillet, ces troupes sont pour l'essentiel constituées d'unités américaines, britanniques et canadiennes. En août, des unités françaises sont engagées à leur tour. L'armée française libératrice est avant tout l'armée B qui débarque en Provence le 15 août, dont 90 % de ses effectifs viennent d'Afrique du Nord (pour moitié d'origine maghrébine, pour moitié d'origine européenne). Si un commando de 177 Français a participé au débarquement le 6 juin 1944, la 2^e DB n'arrive en Normandie que le 1^{er} août.

L'armée B contribue à la libération du quart sud-est de la France, mais la 2^e DB est mise en valeur en libérant Paris et Strasbourg. La jonction entre les troupes qui ont débarqué en Normandie et celles qui ont débarqué en Provence, le 12 septembre à Nod-sur-Seine, en Bourgogne, est particulièrement symbolique : elle implique des éléments avancés de la 2^e DB du général Leclerc et de la 1^{re} DFL du général Brosset, les deux unités emblématiques de la nouvelle Armée française, issues des Forces françaises libres constituées en 1940. Les unités françaises sont ensuite engagées dans les durs combats dans les Vosges et en Alsace. Lors de la contre-offensive allemande dans les Ardennes, elles assurent la défense de Strasbourg que le commandement allié avait l'intention d'abandonner dans un premier temps.

La Résistance intérieure prend une part à la fois considérable et limitée dans la libération du territoire. Dans certaines régions, elle joue un rôle déterminant, dans d'autres elle vient juste en appui des troupes régulières. Au moment du débarquement en Normandie, consigne est donnée aux organisations de résistance de multiplier les actions de guérilla (plan Rouge) et les sabotages (plans Vert, Violet, Bleu, etc.) pour désorganiser la riposte allemande. La question se pose alors s'il faut franchir une étape supplémentaire et déclencher l'insurrection générale en appelant à la mobilisation de l'ensemble de la population. Le Comité d'action militaire (COMAC) du CNR est favorable au passage à la phase insurrectionnelle, afin de déstabiliser l'ennemi, le forcer à faire retraite ou à se rendre. La tactique du harcèlement est préconisée. Le général Koenig, qui dirige l'état-major des FFI depuis Londres, est plus circonspect. Conscient des faiblesses des FFI et des risques de représailles, il demande d'éviter tout accrochage inutile avec l'adversaire de privilégier le repli sans chercher le contact en cas d'attaque et d'attendre l'arrivée des troupes alliées.

Ces appels à la patience sont difficiles à entendre car partout en France, à l'été 1944, des hommes, et des femmes, souvent jeunes, rejoignent les groupes armés pour participer à ce qu'ils espèrent être le combat ultime.



Affiche de mobilisation générale des officiers et sous-officiers et de la population parisienne diffusée par les FTP, août 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny, fonds Carrière)
Dans toutes les instances décisionnelles de la Résistance à Paris, on discute pour savoir s'il faut ou non lancer l'insurrection. Le CNR, le CPL et le commandement régional FFI sont favorables au soulèvement de la population, la DG préfère attendre l'arrivée des troupes américaines et françaises qui s'approchent rapidement de Paris. Les FTP décident de passer à l'action et apposent sur les murs de Paris et de sa banlieue des affiches inspirées par celles de la mobilisation en 1914 et en 1939. Le déclencheur est l'appel à la grève générale lancé le 18 août par la CGT et la CFTC prolongé par l'appel à la mobilisation générale lancé par voie d'affiche par le commandement FFI de l'Île-de-France. Le 19 août, le déclenchement de l'insurrection est visible dans Paris : des groupes armés munis de brassards patrouillent dans les rues dans le but d'ouvrir la route aux armées alliées quand elles arriveront.

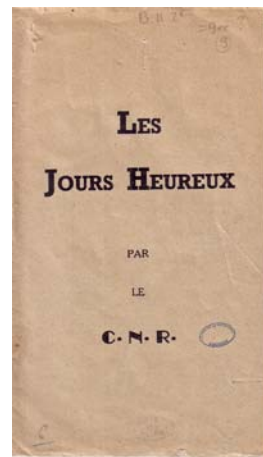
FOCUS

■ Le programme du CNR, un engagement pour la libération de la France

En mai 1944, les principales organisations de la Résistance intérieure publient, en intégralité ou en extraits, le programme d'action de la Résistance adopté à l'unanimité par le CNR le 15 mars 1944.

Le texte s'organise en deux parties inégales marquant deux temps : l'un « immédiat », celui qui doit conduire à la libération ; l'autre « différé », celui de l'après-libération.

La première partie du programme intitulée « plan d'action immédiate » est un véritable plan de mobilisation générale, militaire et civile, de la population. Pour les rédacteurs du programme, les mouvements de grèves, les sabotages et les manifestations de refus du STO sont autant de signes de l'esprit de combat offensif qui gagne la population. Cette mobilisation doit précéder le débarquement et faire de la Résistance une force réelle aux côtés des armées françaises et alliées. Après le débarquement, elle doit faire des Français les acteurs de leur propre libération et réaliser ainsi les conditions indispensables pour la restauration de l'indépendance et de la souveraineté nationales.



Les Jours heureux, brochure publiée par le mouvement Libération-Sud, 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

La plupart trouvent enfin l'occasion d'en découdre avec l'Occupant. Selon les effectifs établis par l'état-major des FFI, leur nombre passe de 400 000 au début juillet à près de 500 000 à la fin août. Les plus grands maquis deviennent des concentrations de plusieurs milliers d'hommes prêts à contribuer à la libération du territoire. Dans le sud de la France, dès le mois de juin, des groupements FFI considèrent comme libérées des portions du territoire sous leur contrôle (dans l'Ain, en Ardèche ou dans le Limousin), alors qu'ils ne sont pas à l'abri d'une réaction de l'Occupant. La volonté insurrectionnelle est cependant limitée par le manque de moyens. Les FFI sont largement sous-équipés. 40 000 disposent réellement d'un armement correct au moment du Débarquement. Les demandes insistantes de matériel se traduisent par des parachutages au printemps et surtout à l'été

1944. La situation s'améliore globalement, mais des inégalités très fortes existent entre les groupes armés qui ont été approvisionnés en armes et munitions et ceux qui doivent se contenter d'un équipement dérisoire qu'ils sont parvenus péniblement à constituer. Malgré le manque d'armement et les appels à la patience, les FFI participent largement à la libération de la France. Les pertes qu'elles subissent partout le montrent de manière évidente. Le général Eisenhower estime leur contribution à celle de 15 divisions. Au fur et à mesure de l'avancée des troupes alliées, les résistants des secteurs traversés se mettent à leur service, leur apportent des renseignements et combattent à leur côté pour neutraliser les soldats allemands encore présents localement. Dans les régions où les maquis sont les mieux équipés et les mieux structurés, et où l'arrivée des troupes alliées se fait

attendre, les FFI coordonnent leurs actions pour prendre le contrôle de villes et forcer les forces allemandes encore présentes à fuir ou à se rendre. Le 19 août, les maquisards du Sud-Ouest entrent à Toulouse sous la direction du colonel Ravel, ceux du Limousin du colonel Guingouin prennent possession de Limoges le 20 août. La libération de Nice, de Grenoble, de Lyon, comme celle de Paris, est accélérée par l'action des FFI. Dans beaucoup d'endroits, les résistants se contentent de saisir les opportunités offertes par le départ des Allemands pour investir les villages et les villes, les déclarer comme libérés.



Défilé du groupe Roger de l'AS lors de la libération de Toulouse, 20 août 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny ; photo : Jean Dieuzaide). Les maquisards de la région sont intervenus pour participer à la libération de Toulouse. La population leur rend hommage en les acclamant. Les maquisards défilent avec leurs tenues et leur armement hétéroclites.

5.4 – L'ENGAGEMENT DES FFI DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

Dès le 28 août, le général de Gaulle décrète le désarmement des groupes armés FFI et la dissolution de leurs organes de commandement. Dans son esprit, il ne peut y avoir d'armée populaire de la Nation, mais uniquement une armée régulière de la République, en mesure de libérer la totalité du territoire national et de participer à la victoire sur l'Allemagne aux côtés des Alliés. Par ailleurs, il craint que certains des groupes armés FFI ne soient tentés d'utiliser la force dont ils disposent pour contester l'autorité du Gouvernement provisoire de la République qu'il préside.

Le 19 septembre 1944, l'armée B devient la 1^{re} armée française et constitue la principale composante de la contribution française à l'effort de guerre allié. Cependant, le général de Gaulle ne peut ignorer l'apport militaire des FFI qui ont contribué à la libération du territoire. Pour la plupart en âge de porter les armes, ils ont acquis dans la lutte clandestine une expérience du combat qui peut être utile à l'armée française en manque d'hommes. Si les décrets des 19 et 20 septembre 1944 ordonnent la dissolution de tous les groupes armés FFI, ils permettent à ceux qui le désirent de signer un engagement volontaire et de continuer le combat dans l'armée régulière. Par étapes, les anciens FFI intègrent individuellement ou collectivement la nouvelle armée française (plus de 110 000 pour la seule 1^{re} armée française à l'automne 1944). Des unités FFI regroupent souvent des hommes ayant combattu ensemble dans la Résistance ou sous les ordres des mêmes chefs (l'une des plus connues est la « colonne Fabien », constituée principalement d'anciens FTP de la région parisienne). L'amalgame avec des militaires aguerris reste cependant la règle afin de pouvoir continuer sur le terrain la formation des troupes.

En février 1945, à Paris, une grande exposition intitulée « FFI vers l'armée nouvelle » vante les mérites de l'amalgame. Sur le front, la situation est plus compliquée : les unités FFI sont mal équipées et ne peuvent être décisives sans l'appui des unités régulières. L'arrivée des FFI se traduit par la mise à l'écart des soldats coloniaux (Africains noirs à l'automne 1944, puis Nord-Africains au printemps 1945) qui représentent pourtant la plus grande partie des troupes françaises depuis 1942-1943. Le « blanchiment » de l'automne 1944 est justifié par l'épuisement des Africains noirs après des mois de durs combats et leur difficulté à supporter le froid de l'hiver à venir. Cette mise à l'écart est mal vécue par des hommes qui ont montré leur bravoure et ne comprennent pas ce manque de reconnaissance de la France.



Couverture de *L'Armée française au combat*, n° 2, avril 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

À l'automne 1944, l'armée française compte près de 560 000 hommes. L'essentiel des effectifs est engagé dans l'Est de la France, sous commandement américain. D'autres unités sont chargées de réduire les poches ennemies sur le littoral, de Dunkerque à Royan, et dans les Alpes françaises. Ces poches sont considérées comme des fronts secondaires, ce qui suscite quelques tensions. La 1^{re} armée participe à la bataille des Vosges qui conduit à la libération de Strasbourg par la 2^e DB en novembre. Lors de l'offensive allemande des Ardennes en décembre, les troupes françaises tiennent Strasbourg puis contribuent à la libération de l'ensemble de l'Alsace en janvier et février 1945. En mars 1945, lors de l'offensive en Allemagne, la 1^{re} armée se voit

confier un secteur d'opération. Les troupes françaises progressent du Rhin au Danube, jusqu'aux Alpes autrichiennes.

Le 7 mai 1945, la France est présente lors de la reddition allemande à Reims comme le 8 mai pour la capitulation à Berlin. Elle contrôle une des zones d'occupation en Allemagne et à Berlin.

La France signe également l'acte de capitulation du Japon en baie de Tokyo le 2 septembre 1945. Elle est considérée comme un des grands vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, ce qui lui permet d'avoir le statut de membre permanent au conseil de sécurité de la nouvelle Organisation des Nations unies.

Pierre Georges (1919-1944)

Ouvrier métallurgiste, militant communiste, il combat dans les brigades internationales en Espagne. En août 1941, il abat un officier allemand à Paris et lance la lutte armée. Fuyant la région parisienne en mars 1942, il se réfugie dans le Doubs et participe à la naissance de l'un des tout premiers maquis FTP, la compagnie Valmy. Il mène des actions armées dans toute la région. Dénoncé avec ses camarades, il échappe de peu à l'arrestation et retourne en région parisienne en novembre 1942.

Arrêté par la police française, il est livré aux Allemands. Jugé avec d'autres maquisards du Doubs, il est condamné à mort puis transféré au fort de Romainville, d'où il parvient à s'échapper peu avant sa déportation. Il reprend ses activités clandestines et organise le développement des groupes FTP dans le nord-est puis dans l'ouest de la France. Au moment de la libération de Paris, il dirige les FTP de la banlieue sud et adopte le pseudonyme de « colonel Fabien ».

Après avoir participé aux combats dans Paris, il rassemble un groupe de 500 hommes et constitue la Brigade de Paris, rapidement intégrée à la 1^{re} armée française. Les « Fabiens » sont engagés sur le front des Vosges. Le 27 décembre 1944, Pierre Georges est tué, avec plusieurs de ses compagnons d'armes, suite à l'explosion accidentelle d'une mine qu'il manipulait.



Dessin
d'André Fougeron
publié dans
Ce Soir, 14 juillet
1945 (coll. Musée
de la Résistance
nationale/
Champigny).

André Fougeron (1913-1998)

Peintre autodidacte, membre du Parti communiste, André Fougeron est mobilisé en 1939. Fait prisonnier sur le front de Belgique, il parvient à rejoindre la zone non occupée avant de se réinstaller à Paris où il transforme son atelier en imprimerie clandestine. Il anime les groupements du Front national des Plasticiens et rédige le journal clandestin *L'Art libre*. André Fougeron peut continuer à peindre sans entrer dans la clandestinité. De 1941 à 1943, il participe à l'exposition « Douze peintres d'aujourd'hui » ainsi qu'aux Salons de printemps et d'automne de 1943 où, avec la complicité de Georges Braque, il expose le tableau *Rue de Paris 43*, une évocation courageuse des conditions de vie difficiles de ces temps de pénurie.

En 1944, il est à l'initiative de l'album *Vaincre*, réalisé par un collectif d'artistes résistants et vendu au profit des œuvres sociales des FTP. Après la Libération, il continue à mettre son talent au service du Parti communiste.

Pour le 14 juillet 1945, il réalise pour le journal *Ce Soir* une gravure rendant hommage aux résistants et aux soldats de l'armée française. La composition est inspirée par les représentations médiévales de la Vierge allaitante comme par *La République* d'Honoré Daumier (1848). Elle adopte le style hiératique caractéristique de Fougeron. La République qui allaite son enfant est portée par un ouvrier, symbole du peuple révolté, et par un soldat de la 1^{re} armée, identifiable par l'insigne sur la manche de l'uniforme, symbole de la France victorieuse.

Fougeron associe la pose solennelle des personnages avec les drapeaux des vainqueurs et les décorations festives du 14 Juillet. Le message est clair : la guerre est finie et la vie reprend son cours dans un monde renouvelé. Fougeron ne manque pas de rappeler que le retour triomphal de la République française repose sur l'engagement de ceux qui ont lutté, parfois jusqu'au sacrifice, pour libérer la France.

« NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES-LE CIRCULER »

(mention figurant sur certains journaux clandestins de la Résistance française)



Le MRN est sous convention avec le MEN depuis 1985.

Bulletin publié par le Musée de la Résistance nationale (MRN)

Bulletin réalisé par :

Eric Brossard, agrégé d'histoire, professeur au collège Jean Wiener à Champs-sur-Marne, professeur relais au Musée de la Résistance nationale et Guy Krivopissko, conservateur honoraire du Musée de la Résistance nationale. Avec le concours de : la commission Histoire du Musée de la Résistance nationale (notamment Loïc Damiani, Françoise Le Cornec, Stéphanie Regard) ; Xavier Aumage et Agathe Demersseman, archivistes du Musée de la Résistance nationale ; Julie Baffet, chargée de la communication du Musée de la Résistance nationale.

Musée de la Résistance nationale Service pédagogique

Parc Vercors
88 avenue Marx Dormoy
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Téléphone : 01 48 81 44 91
Télécopie : 01 48 81 33 36
Courriel : secretariatmrn@gmail.com

Directeur de publication :
Jean-Paul Le Maguet
Rédactrice en chef : Julie Baffet
Graphiste : Olivier Umecker
Imprimé par Agefim

Duplication autorisée et conseillée.
Version téléchargeable sur le site du Musée de la Résistance nationale, rubrique « pédagogie », sous rubrique « CNRD ».

www.musee-resistance.com

Des textes complémentaires sont disponibles sur le site internet du musée à la rubrique CNRD.